

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9971

Lundi 17 Juillet 2023

L'USFP à l'avant-garde d'une
diplomatie parallèle agissante
au service des intérêts
supérieurs de la Nation

*Khaoula Lachguar : La performance du groupe d'action
des relations extérieures du Parti se traduit par une
présence assidue et régulière sur la scène internationale*



Pages 2-3



Luis Planas Puchades : *L'Espagne soutient
la conclusion d'un nouveau protocole
de pêche entre le Maroc et l'UE*

Page 4

Coupe du Trône

Une petite finale qui a juste
valu par la victoire de la RSB
et la défaite du Raja



Pages 23-24

L'USFP à l'avant-garde d'une diplomatie parallèle agissante au service des intérêts supérieurs de la Nation

Khaoula Lachguar : *La performance du groupe d'action des relations extérieures du parti se traduit par la présence assidue et régulière sur la scène internationale*



On peut, sans aucun risque de verser dans la surenchère ni les calculs partisans populistes, constater en s'appuyant sur des faits avérés et des observations objectives de chercheurs et d'analystes nationaux et internationaux que l'Union socialiste des forces populaires, par ailleurs parti à l'histoire séculaire riche en militantisme social et en actions politiques foncièrement patriotiques, se distingue dans le champ politique et partisan marocain par son déploiement laborieux à toute épreuve en matière de diplomatie parallèle dédié constamment aux intérêts supérieurs de la nation, notamment la cause de l'intégrité territoriale du pays.

À cet égard, la responsable itihadié Khaoula Lachguar, vice-présidente de l'Internationale socialiste, a accordé à notre alter ego, le quotidien Al Itihad Al Ichiraki, un entretien édifiant et plein

d'enseignements, publié tout dernièrement sur ses colonnes.

Étant établi que l'action du Parti des forces populaires a toujours été marquée par une diplomatie partisane internationale dynamique et agissante englobant tous les domaines politique, économique, social et culturel faisant prévaloir le développement et le rayonnement du Royaume mais aussi l'intégration des profondeurs africaines et régionales et déployée tous azimuts par tous les représentants de la formation aussi bien au niveau de la direction, de la jeunesse, du secteur féminin, des organisations parallèles que de l'institution parlementaire, nombre de réalisations tangibles et d'avancées assidûment conclues ont été évoquées lors de cet entretien.

Abordant, de prime abord, le dernier événement international organisé par la Jeunesse socialiste mondiale auquel a pris part avec une

consistance et une constance considérables l'Union socialiste des forces populaires à travers sa jeunesse, ce qui a reflété un impact fortement positif quant à la position actée concernant la cause nationale, Khaoula Lachguar a rappelé que les relations internationales ont toujours été mises en avant dans toutes les activités des différentes directions du parti et de l'ensemble de ses cadres.

Elle a souligné, par ailleurs, que la présence de la J-USFP n'a jamais été rompue au sein de l'IUSY, l'Union internationale de la jeunesse socialiste, bien que cette organisation ait longtemps été le fief de la jeunesse du « Polisario » dont les représentants étaient continuellement membres du Conseil de la présidence face à une marginalisation inopportune des jeunes Itihadis du fait de l'attachement de certains parains des mercenaires séparatistes particulièrement issus de quelques organisations et pays européens à l'exclusion des représentants de la Chabiba itihadié de tout poste de responsabilité dans les instances de l'IUSY. Or, la nouveauté, aujourd'hui, c'est que notre jeunesse, en veillant à se déployer sur tous les fronts tout au long du chemin de la plaidoirie en faveur de ses principes et des questions justes de notre pays, est parvenue à mettre en place des cadres parallèles d'action et de plaidoyers ayant favorisé la démythification préconisée et la découverte de

nos potentialités organisationnelles et politiques en devenant plus sensibles quant à la question de notre intégrité territoriale d'un point de vue historique et sociologique bien acté », a-t-elle développé avant d'indiquer qu'il en est résulté la conviction de « nos camarades » du droit de la jeunesse itihadié à la présence au sein de la Commission de contrôle de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY).

Invoquant les conclusions de la Conférence de la jeunesse internationale des suites desquelles la J-USFP a récupéré son positionnement tandis que la jeunesse de la milice du Polisario s'est vu infliger la perte de l'un de ses fiefs de propagande les plus en vue, la responsable itihadié a précisé que la sortie de la fameuse jeunesse polissarienne est intervenue d'une manière pour le moins démocratique et en réaction au non-respect avéré des jeunes du Ghana et du « Polisario » de l'accord conclu au Conseil d'Afrique à Praia (Cap Vert), il y a deux mois. En effet, a-t-elle précisé, lors de cette réunion, la Jeunesse socialiste africaine avait décidé de soutenir la candidature de la Tunisienne Hind Moughit à la présidence de l'Organisation et celles de l'Angola, du Cap Vert, du Swaziland et de la République Démocratique du Congo au conseil de la présidence. Ainsi, a encore précisé Khaoula Lachguar, toutes les organisations africaines de jeunesse socialiste avaient décidé, à l'unanimité, de soutenir lesdites candidatures afin d'éviter tout vote au cours de la conférence. De ce fait, le non-respect de l'engagement convenu par le Ghana et le « Polisario » a justifié le vote sans ambiguïté de l'Institution (...)

D'autre part, concernant la présence remarquable du Parti des forces populaires dans nombre d'instances internationales socialistes, dont l'une des dernières stations, la réunion de la Commission, d'Afrique affiliée à l'Internationale socialiste, la responsable usfpiste a mis en avant que l'action au niveau international se produit en parfaite complémentarité et qu'en effet les cadres de l'Union socialiste des forces populaires sont présents dans les conseils de présidence de l'Internationale socialiste, de la Ligue progressiste mais aussi dans des instances non politiques (littéraires scientifiques, culturelles), ce qui génère une accumulation horizontale des relations bilatérales avec les par-

“

La présence de la J-USFP n'a jamais été rompue au sein de l'IUSY, l'Union internationale de la jeunesse socialiste

tis amis et les personnalités progressistes à travers le monde.

S'agissant de l'élection de Khaoula Lachguar au nom du Parti des forces populaires dans le Conseil de la présidence de l'Internationale socialiste lors du dernier Congrès de cette Institution à Madrid, elle a expliqué que c'était le fruit de gros efforts déployés par le parti tout au long d'une décennie et bien au-delà, d'une manière de plus en plus régulière et constante faisant prévaloir, qui plus est, le caractère institutionnel, ajoutant que la Commission de l'Afrique a toujours été une arène où s'intensifiait la confrontation aux manœuvres des partis bernés par la thèse séparatiste du polissario et de ses parrains.

Parallèlement, a-t-elle souligné, la performance du groupe d'action des relations extérieures du parti traduite par la présence assidue et régulière, productrice de propositions pertinentes, ce qui a favorisé

du Mali et du Cap Vert et qui est parvenue à remporter l'unanimité lors du dernier Congrès ».

Notant que les travaux de cette même commission ont été marqués par un changement inédit, à savoir l'abstention manifeste d'évoquer la question du Sahara contrairement aux résolutions concoctées précédemment en la matière, la responsable itihadié a relevé que ce qui a été prodigieusement réalisé, c'était la mise en place d'une conviction chez les différents partis africains que le continent est suffisamment confronté à des crises et problématiques, notamment dans la région du Sahel pour s'encombrer en plus d'un conflit artificiel complètement mystificateur de la réalité dont la seule vérité n'est que celle de la situation désastreuse déplorable que vivent les séquestrés de Tindouf dont la responsabilité revient, en tout état de cause, à la junte au pouvoir en Algérie (...)

Là-dessus, l'entretien n'a pas manqué de se focaliser sur les assises du dernier Congrès de l'Internationale socialiste lors desquelles il fut procédé à l'élection de Khaoula Lachguar vice-présidente de l'Organisation.

La responsable usfpéiste a souligné, à ce propos, que c'est là un processus de longue haleine d'accumulations et de « construction de la réputation et du positionnement du Parti des forces populaires dans de telles instances. »

Elle a, en outre, fait observer que l'ensemble des Itihadiés et Itihadis s'activant de ce domaine de la diplomatie parallèle ont veillé depuis le lancement des préparatifs de la tenue du Congrès à partir du Conseil de l'Internationale à Genève (au siège de l'ONU) dont a été émise la décision d'entamer lesdits préparatifs et l'accord quant à sa tenue à Madrid, à intensifier la plaidoirie en sa faveur au sein de la Commission de l'Afrique à Dakar, la veille des assises.

« Il convient de signaler que ces assises ont été marquées par une initiative inédite, à savoir l'hommage rendu aux partis dévoués aux valeurs de l'Organisation et impliqués constamment dans ses engagements. Ainsi, de fait, l'USFP a figuré parmi les vingt partis qui en ont bé-

néficié. C'est d'ailleurs ce qui a constitué une reconnaissance de nos efforts au sein de l'Organisation et a favorisé l'unanimité autour de notre candidature », a-t-elle mis en avant.

S'agissant de l'évolution de la position à l'égard du dossier de la cause nationale dans les arcanes de cette organisation internationale regroupant les partis les plus présents sur la scène mondiale (gouvernement, institutions et potentialités de la société civile), Khaoula Lachguar a rappelé que l'objectif du déploiement du parti des forces populaires au sein des organisations internationales « a toujours été l'ouverture sur les idées et les expériences d'autres partis politiques et le partage de notre potentiel culturel en tant d'Itihadis avec nos partenaires en vue de renouveler et consolider notre projet sociétal dédié aux intérêts de nos citoyens et de nos institutions nationales », a-t-elle relevé en affirmant que dans ce contexte les plaidoyers de l'USFP s'articulent autour de deux niveaux, à savoir d'une part la contribution au processus destiné à convaincre d'aucuns de la justesse et la légitimité de la cause nationale en intensifiant l'action dans de multiples cadres par la présentation judicieuse de l'histoire du Maroc, de son processus démocratique et son modèle de développement de manière à asseoir la conviction que le Sahara est indubitablement une terre marocaine et que sa population est une partie intégrante de la société marocaine par ailleurs pluriculturelle... De même que faire face, d'autre part, aux allégations fallacieuses du Polissario et de ses parrains...

Par ailleurs, la responsable des relations extérieures du Parti des forces populaires a abordé l'organisation par l'USFP de différentes rencontres régionales et internationales (Mena-Latina, organisations arabes...) en invoquant la difficulté de s'activer au sein de groupements aux référentiels culturels différents, d'où la nécessité de se déployer en vue de les assimiler et tenter de les adopter de manière à inciter les autres à saisir les nôtres... « A cet effet, est intervenue, au sein de l'USFP, la détermination de notre groupe d'action des relations extérieures quant à l'entreprise de la multiplication et la diversification des



La responsable des relations extérieures du Parti des forces populaires a abordé l'organisation par l'USFP de différentes rencontres régionales et internationales (Mena-Latina, organisations arabes...)

rencontres et des partenariats à travers une double lecture géographique (Afrique, Monde arabe, Mena-Latina...) et thématique (questions de la jeunesse, des droits des femmes, de la sécurité, de l'édification démocratique, du développement durable et du dialogue Nord-Sud). (...)

L'on pourrait conclure à la lumière des enseignements de cet entretien aussi exhaustif qu'édifiant que le Parti des forces populaires se distingue sur la scène politique et partisane marocaine par un déploiement à toute épreuve dans le domaine de la diplomatie parallèle au service des intérêts supérieurs de la nation, s'imprégnant de son histoire séculaire de militantisme pour le progrès et l'épanouissement du pays et s'appuyant sur les principes et les valeurs de patriotisme, d'engagement assidu et de déontologie, de volontariat et d'attachement au grand projet sociétal collectif.

Rachid Meftah



Khaoula Lachguar
L'objectif du déploiement du parti des forces populaires au sein des organisations internationales « a toujours été l'ouverture sur les idées et les expériences d'autres partis politiques et le partage de notre potentiel culturel en tant d'Itihadis avec nos partenaires

l'établissement de rapports sérieux et de liens solides caractérisés par une réputation respectable fondée sur la conviction inébranlable de la nécessité de la consolidation du front africain quant au développement et la paix à travers l'ensemble du continent, a réussi à renverser cette tendance malsaine... « Cette position a constitué une avancée qualitative considérable au sein de cette commission », a-t-elle mis en exergue, en développant qu'à titre d'exemple, la dernière rencontre initiée par le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya) a constitué une station déterminante car elle revêtait un caractère organisationnel crucial ayant été couronnée par l'élection du président du Conseil (...).

De même que ce fut le premier Conseil après le dernier Congrès tenu à Madrid dont l'ordre du jour a été précis et concis sur le plan politique quant à l'activation de la déclaration de Dakar, « déclaration dont la teneur et la structuration étaient le fait de la contribution de la Jeunesse itihadié accompagnée par les parties du Sénégal,



Luis Planas Puchades, ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

L'Espagne soutient la conclusion d'un nouveau protocole de pêche entre le Maroc et l'UE



Le ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas Puchades, a souligné, vendredi à Cordoue, que son pays "soutient l'Union européenne et le Maroc dans la conclusion d'un nouveau protocole de pêche pour les quatre prochaines années". "La position de l'Espagne est très

claire", a tranché M. Planas dans une déclaration aux médias espagnols, qualifiant de "positive et fructueuse" la 5ème session de la Commission mixte chargée du suivi de l'Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre le Maroc et l'UE, tenue jeudi à Bruxelles. "Les travaux se poursuivront, en particulier dans le domaine de la recherche et des questions techniques, afin de progresser et de nous permettre de conclure le nouveau protocole le plus rapidement possible", a ajouté le responsable espagnol.

Dans ce sens, il a précisé que "les mesures d'appui structurel de l'accord ont bien fonctionné", tandis que "les travaux de recherche scientifique et technique se poursuivent". M. Planas s'est dit "optimiste" et espère que "cette période d'arrêt durera le moins longtemps possible".

Dans un communiqué conjoint, publié à l'issue de la 5ème session de la Commission mixte chargée du suivi de l'Accord de pêche, le Maroc et l'UE ont convenu de

poursuivre leur coopération dans le domaine de la pêche, de manière à approfondir le partenariat bilatéral sur des volets essentiels, tels que les campagnes scientifiques, la coopération technique, la lutte contre la pêche illégale, l'intégration économique des opérateurs, les dispositifs de sécurité en mer et d'amélioration des conditions de travail et de protection des marins.

L'Union européenne a souligné, à cet égard, que les relations avec le Maroc dans le domaine de la pêche "s'inscrivent dans un partenariat global et mutuellement bénéfique, qui fait du Maroc et de l'UE des partenaires stratégiques pour la stabilité, le développement et la prospérité dans la région".

Elle a également réitéré "la plus haute importance" qu'elle accorde à son partenariat avec le Maroc en matière de pêche, et "l'intérêt essentiel" qu'elle attache à sa poursuite "dans un esprit de confiance, de solidarité et d'intérêt mutuel".

Conseil exécutif de l'UA

Le Maroc souligne à Nairobi l'importance de l'intégration régionale en Afrique

Le Royaume du Maroc a réaffirmé, vendredi à Nairobi, l'importance de l'intégration régionale en Afrique en tant que prérequis de l'intégration continentale.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la participation marocaine à la 43ème Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (13-14 juillet), l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, a indiqué que la délégation marocaine a souligné la centralité de l'intégration régionale en tant que condition sine qua non pour l'aboutissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

S'agissant du processus de réforme institutionnelle de l'UA, la délégation marocaine a insisté sur l'importance de la crédibilité et la transparence du processus intergouvernemental, ainsi que le strict respect des principes de responsabilité, de compétence, de bonne gouvernance et de reddition des comptes.

De même, le Maroc a réitéré la nécessité de lutter contre tous les facteurs de division ou de perturbation au sein de l'Union, qui sont de nature à entraver le bon fonctionnement de l'institution et impacter l'efficacité du processus intergouvernemental, a ajouté M. Arrouchi.

D'autre part, la délégation

marocaine a mis en exergue la contribution financière substantielle du Royaume au budget de l'UA, qui a été adopté lors de cette session.

A cet égard, le Maroc a mis l'accent sur l'impératif d'assurer le plein respect des principes de responsabilité et de bonne gouvernance administrative et financière au sein de la Commission de l'UA, a fait savoir le diplomate marocain.

De son côté, le directeur du Grand Maghreb, affaires de l'UMA et de l'UA au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Hassane Boukili, a indiqué que lors de l'examen de la note conceptuelle et de la feuille de route du thème de l'année 2024 sur l'éducation, le Maroc a réaffirmé la centralité de l'éducation et de l'enseignement dans la vision marocaine de l'action africaine commune, "étant donné que l'aboutissement de tout projet de développement ne peut se faire sans un investissement préalable dans l'élément humain africain.

"Evoquant l'élaboration de la stratégie et du cadre politique des partenariats de l'Union africaine, M. Boukili a fait savoir que le Royaume a souligné lors de cette Session l'impératif d'adopter une approche légaliste basée sur le respect des décisions des organes délibérants de l'UA, en mettant l'accent sur le renforce-

ment de la dimension opérationnelle des partenariats.

La délégation marocaine a également insisté sur l'importance de lutter contre tous les aspects d'instrumentalisation politique des processus de partenariats, qui ne servent pas les intérêts du continent africain et de ses citoyens, a-t-il ajouté.

En outre, cette session du Conseil exécutif a pris note de la candidature marocaine à la présidence du Conseil onusien des droits de l'Homme à Genève, en tant que seule candidature africaine soumise dans les délais et conforme à toutes les exigences procédurales en la matière.

Par ailleurs, lors de l'examen du rapport de la 15ème Session du Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité, la délégation marocaine a mis en exergue le rôle clé que joue le Royaume en matière de maintien de la paix et de la sécurité en Afrique, notamment en tant que membre du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et également à travers une contribution financière substantielle au Fonds pour la paix, des efforts de médiation dans de nombreux dossiers et une participation active dans le cadre des opérations de maintien de paix et de sécurité en Afrique, a noté M. Boukili.

Le Conseil exécutif de l'UA a tenu, jeudi et vendredi à Nairobi, les travaux de sa 43ème session ordinaire, avec la participation du



Maroc, qui y est représenté par une importante délégation conduite par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cette Session était consacrée notamment à l'examen du rapport de la 46ème Session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP), ainsi que du rapport du Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) sur la mise en œuvre de la Zone et du thème de l'année 2023 (Année de la ZLECAf : accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-

échange continentale africaine).

La réunion a également examiné les rapports des Comités du Conseil exécutif et des Comités ad hoc, la stratégie et le cadre d'orientation des partenariats de l'UA, ainsi que les questions relatives à l'environnement, au changement climatique et à l'économie bleue, avec un accent particulier sur les défis et les perspectives pour l'intégration en Afrique.

La 43ème Session a été aussi l'occasion d'examiner la question de la réforme institutionnelle de l'UA, ainsi que la note conceptuelle et la feuille de route du thème de l'année 2024 de l'UA sur l'éducation.

Séminaire Académique International sur l'Autonomie Territoriale

L'initiative d'autonomie au Sahara marocain, l'un des modèles les plus avancés dans le monde

La proposition d'autonomie au Sahara, soumise par le Maroc en vue de résoudre ce différend régional, est l'un des modèles les plus avancés dans le monde, ont souligné vendredi les participants au "Séminaire Académique International sur l'Autonomie Territoriale".

Lors de cette rencontre, organisée par la Mission permanente du Maroc auprès des Nations Unies à New York, les différents intervenants ont présenté les modèles d'autonomie dans plusieurs régions du monde, notamment à Principe, une île d'Afrique formant avec l'île de São Tomé la République de Sao Tomé-et-Principe, aux Îles Caïmans (Caraïbes) et à Rotuma (Océanie).

L'initiative d'autonomie proposée par le Royaume du Maroc au Sahara constitue l'un des modèles les plus avancés dans le monde eu égard aux larges prérogatives dévolues à la région, a souligné d'emblée l'ancien diplomate français Marc Finaud.

Plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ont salué cette initiative, la qualifiant d'effort sérieux et crédible de la part du Maroc pour avancer vers une solution à la question du Sahara, a ajouté M. Finaud, ancien collaborateur scientifique de l'Institut des Nations unies pour la Recherche sur le Désarmement (UNIDIR).

Pour sa part, Dr Alan Howard, Professeur émérite d'an-

thropologie à l'Université d'Ha-waï à Manoa, a fait remarquer qu'à la différence du modèle d'autonomie adopté à Rotuma, l'initiative marocaine permet aux populations locales de gérer pleinement leurs propres affaires tout en respectant leurs spécificités culturelles.

Le modèle marocain, a-t-il noté, place les populations de la région du Sahara au cœur du processus de prise de décisions concernant les affaires locales, ce qui renforce la crédibilité et l'efficacité du modèle marocain.

De son côté, Gerhard Seibert, chercheur associé au Centre d'études internationales (CEI) relevant de l'institut universitaire de Lisbonne, a noté que le modèle d'autonomie adopté à Principe ne prévoit pas l'indépendance du système judiciaire au niveau local.

Principe est devenue une région autonome en 1995 dotée d'une assemblée régionale législative et d'un gouvernement régional, a-t-il ajouté, notant que des élections régionales ont eu lieu en 1995, 2006, 2010, 2014, 2018 et 2022.

Quant à Vaughan Carter, président de la commission constitutionnelle des îles Caïmans, il a donné un aperçu sur le long processus d'évolution du modèle d'autonomie, notant que l'autonomie a permis aux Îles Caïmans de développer l'économie locale.

Les secteurs de l'industrie et des services se sont développés



de manière significative grâce à l'autonomie, a-t-il indiqué.

Intervenant lors de ce webinaire, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies, Omar Hilale, a souligné que cette rencontre renforce l'édifice de recherche académique sur le modèle de l'autonomie, notant que le Royaume est sérieux et sincère dans ses efforts visant la résolution de la question du Sahara.

Et de souligner que près de 100 pays considèrent que la pro-

position marocaine d'autonomie constitue une solution réaliste pour mettre un terme au différend régional autour du Sahara marocain.

L'autonomie est une expérience qui a réussi dans différentes régions du monde, a amené la paix et a suscité de l'espoir, a souligné le diplomate. "Ce que nous proposons est conforme au droit et à la légalité internationale et à ce qui est en vigueur ailleurs", a affirmé M. Hilale.

Avant l'élaboration de cette proposition, des émissaires marocains ont sillonné le monde pour apprendre et s'enquérir des expériences similaires, a rappelé l'ambassadeur du Maroc.

Lors de ce séminaire, les différents intervenants ont souligné l'importance de favoriser des consultations régulières en vue d'améliorer et d'élargir les différents modèles d'autonomie de par le monde afin qu'ils soient adaptés aux besoins et ambitions des populations locales.

El Khattat Yanja : L'accord de pêche Maroc-UE, une reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud



L'accord de partenariat entre le Maroc et l'Union européenne (UE) dans le domaine de la pêche

constitue une reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud, a indiqué le président du Conseil de la ré-

gion Dakhla-Oued Eddahab, El Khattat Yanja.

Dans une déclaration à la MAP, M. Yanja s'est dit satisfait de la décision du Maroc et de l'Union européenne de poursuivre leur coopération conformément à l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable, eu égard à l'importance que revêt cet accord en matière de renforcement du partenariat avec l'Union européenne. Le président du Conseil régional Dakhla-Oued Eddahab a relevé à ce propos que cet accord, qui sert les intérêts des deux parties, revêt une grande importance car il tient compte de la réalité sur le terrain, soulignant que tout accord avec le Maroc doit prendre en considération le fait que le Royaume exerce sa souveraineté pleine et entière sur son territoire du Nord au Sud du Royaume.

Il a en outre affirmé que l'accord de partenariat entre le Maroc et l'Union eu-

ropéenne dans le domaine de la pêche a un impact positif sur le développement, en particulier dans les provinces du Sud du Royaume. L'Union européenne a réitéré, jeudi, la plus haute importance qu'elle accorde à son partenariat avec le Royaume du Maroc en matière de pêche, et l'intérêt essentiel qu'elle attache à sa poursuite dans un esprit de confiance, de solidarité et d'intérêt mutuel.

Elle a également souligné, dans un communiqué conjoint publié à l'issue de la 5ème session de la Commission Mixte chargée du suivi de l'Accord de Partenariat dans le domaine de la pêche durable, tenue jeudi à Bruxelles, que les relations avec le Maroc dans le domaine de la pêche "s'inscrivent dans un partenariat global et mutuellement bénéfique, qui fait du Maroc et de l'UE des partenaires stratégiques pour la stabilité, le développement et la prospérité dans la région".

Changer la culture de la Banque mondiale

Horizons

Ajay Banga, le nouveau président de la Banque mondiale, prend les rênes à un moment charnière. Les effets dévastateurs de la pandémie de Covid-19 ont entravé les progrès dans les pays en développement et poussé 124 millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Par ailleurs, l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, qui a exacerbé l'inflation et les tensions américano-chinoises, promet de déclencher encore plus d'instabilité. Par conséquent, la Banque prévoit que l'activité économique dans les économies émergentes ne reviendra pas à son niveau d'avant la pandémie d'ici 2024.

Les pays à revenu faible et intermédiaire ont besoin que la Banque mondiale soit le fer de lance des efforts mondiaux visant à réduire l'extrême pauvreté et à améliorer le niveau de vie. En les aidant à réduire le fardeau de la dette et à lutter contre le changement climatique, la Banque pourrait également contribuer à améliorer la qualité de leur air et de leur eau, à accroître leur accès à une énergie propre et à renforcer leur sécurité alimentaire.

Mais le scepticisme quant à la capacité de la Banque à relever les défis auxquels sont confrontés les pays en développement reste fort. Dans un récent discours, Banga a déclaré que la Banque mondiale avait besoin d'un «nouveau manuel stratégique» pour collaborer avec le monde en développement. Bien que cela soit indubitablement vrai, toute stratégie mise à jour doit reconnaître une vérité fondamentale : il est peu probable que la Banque ait suffisamment de capitaux pour financer les investissements nécessaires pour relever les énormes défis auxquels sont confrontés les pays pauvres. Dans ce contexte, elle doit mobiliser ses connaissances et ses relations, ainsi que son capital, pour encourager les investissements qui favorisent la croissance et l'emploi tout en facilitant la transition verte.

Cela signifie s'imposer comme le partenaire de choix de ses parties prenantes. En collaborant avec les décideurs des pays développés et en développement, la Banque mondiale pourrait encourager ce que Banga a appelé « une prise de risque éclairée ». Cette approche permettrait à la Banque d'utiliser son bilan limité pour encourager les prêteurs privés, publics, bilatéraux et multilatéraux à augmenter leurs investissements annuels dans le développement durable de «milliards à des milliers de milliards» de dollars. Mais avant tout, Banga doit guider l'institution vers une transparence totale.

Favoriser la transparence commence par reconnaître l'évidence. La crise de la dette qui englutit actuellement les économies émergentes a été exacerbée par la pandémie, mais ces pays étaient sur une voie périlleuse



bien avant cela. Le dilemme actuel de la dette est le résultat des emprunteurs et des prêteurs – y compris la Banque elle-même – qui poursuivent des projets à faible rendement qui risquent de ne pas couvrir leurs coûts. Pour éviter de futures crises de la dette, les institutions multilatérales doivent cesser de financer des projets économiquement non viables.

Si les discussions techniques sur la manière de générer des financements supplémentaires sont cruciales, elles ne doivent pas détourner la Banque de la tâche vitale consistant à collaborer avec les décideurs des pays en développement. Identifier les investissements futurs susceptibles de stimuler la croissance et d'accélérer la transition énergétique serait bien plus bénéfique.

La première étape vers une Banque mondiale plus efficace a déjà été franchie par les partenaires de la Banque lors du récent Sommet de Paris pour un nouveau Pacte mondial de financement. Alors qu'environ 1,2 milliard de personnes dans les pays pauvres n'ont pas accès à l'électricité et qu'un milliard de personnes vivent à plus d'un kilomètre d'une route toutes saisons, les investissements dans les infrastructures pourraient favoriser une croissance soutenue, contribuer à réduire la dette et atténuer les effets du changement climatique. Étant donné que deux milliards de personnes dans les économies émergentes et en développement devraient migrer des régions rurales vers les régions urbaines d'ici 2030, il est crucial de construire des centrales électriques, des routes et des chemins de fer respectueux du climat dans ces pays.

Les équipes techniques de la Banque, travaillant en étroite collaboration avec d'autres bailleurs de fonds

multilatéraux, doivent estimer la production supplémentaire que chaque dollar investi dans de tels projets pourrait générer. Prenons par exemple un projet qui ajoute 30 cents au PIB pour chaque dollar investi, ce qui donne un taux de rendement de 30%. Pour qu'un tel projet soit jugé économiquement viable, le coût d'emprunt doit rester inférieur à 30 %.

À mesure que la Banque évalue de plus en plus les propositions de projets de ses partenaires en fonction des rendements escomptés, elle se heurtera probablement à un recul des projets liés au climat dont les bénéfices ne peuvent être captés par le PIB seul. Bien que le processus d'évaluation de la Banque doive souligner que de nombreux projets climatiques peuvent générer des taux de rendement élevés, il est crucial de reconnaître qu'il existe des raisons valables d'investir dans des projets qui pourraient ne pas générer de bénéfices économiques à court terme. Dans le même temps, pour atténuer les risques pesant sur la viabilité de la dette, les investissements économiques et non économiques doivent être soigneusement équilibrés.

À cette fin, la Banque doit adopter un processus d'évaluation à deux niveaux. Le premier niveau comprendrait les projets approuvés uniquement en fonction des rendements projetés - et le deuxième comprendrait les projets dont les avantages environnementaux anticipés l'emportent sur leur coût. Les projets approuvés sur la base du mérite économique pourraient être divisés en deux groupes : les projets à rendement élevé qui pourraient attirer un financement du secteur privé et les projets à rendement moindre qui nécessitent un financement à des conditions de faveur.

Comme l'un d'entre nous (Henry) l'a récemment écrit, la Banque dispose des ressources financières et humaines nécessaires pour mettre en œuvre une approche d'investissements fondée sur les données. Mais pour qu'une telle approche réussisse, elle doit produire des estimations des rendements attendus des projets potentiels, veiller à ce que les estimations soient examinées et vérifiées de manière indépendante et rendre ces informations librement accessibles aux gouvernements, aux investisseurs et au grand public. La publication de ces données permettrait aux gouvernements d'identifier les projets d'infrastructure ayant le plus grand potentiel pour stimuler la croissance, aider les investisseurs privés à prendre des décisions de financement éclairées et permettre aux groupes de la société civile de demander des comptes aux dirigeants.

En cultivant une culture de transparence sur les coûts et les bénéfices des investissements de la Banque, Banga pourrait renforcer sa crédibilité. Une confiance accrue encouragerait les actionnaires à envisager des augmentations de capital - et la collaboration avec le secteur privé et d'autres institutions de développement pourrait générer des économies d'échelle et du dynamisme.

Certes changer la culture de la Banque mondiale ne sera pas facile. Mais beaucoup de gens dans le monde attendent un tel effort et soutiendraient probablement Banga pour transformer une institution léthargique en une force puissante visant à promouvoir un avenir juste et durable.

Par Bertrand Badré,
ancien directeur général de la
Banque mondiale
Et Peter Blair Henry, chercheur
principal à la Hoover Institution

Marché des changes

Le dirham se déprécie face à l'euro et au dollar

Le dirham s'est déprécié de 1,54% vis-à-vis de l'euro et de 0,27% face au dollar américain, durant la semaine allant du 06 au 12 juillet courant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 07 juillet, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 341,7 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 1,3% d'une semaine à l'autre et en hausse de 5% en glissement annuel, fait savoir la même source.

Au cours de la semaine allant du 6 au 12 juillet, l'encours global des interventions de Bank Al-Maghrib ressort à 104,4 MMDH, dont 37,6 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 43,1 MMDH des pensions livrées à long terme et 23,7 MMDH des prêts garantis à long terme.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 3,9 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 3% en moyenne.

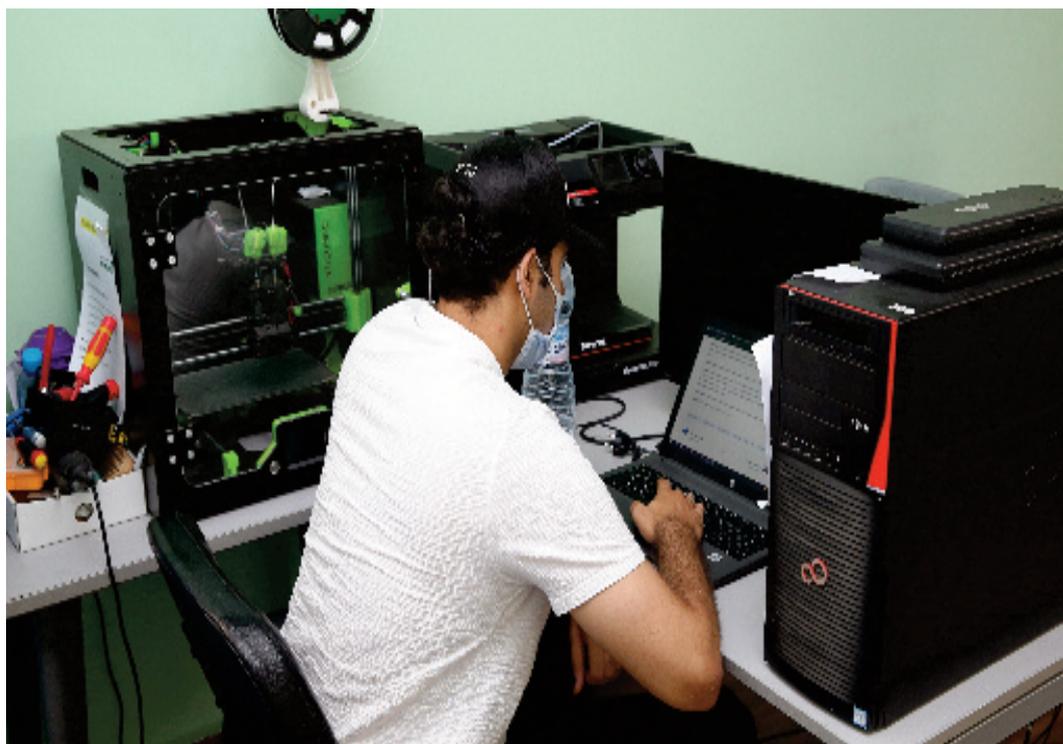
Lors de l'appel d'offres du 12 juillet (date de valeur le 13 juillet), la Banque a injecté un montant de 38 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est déprécié de 1,2%, ramenant sa performance depuis le début de l'année à 7,7%. Cette évolution hebdomadaire traduit principalement les baisses des indices des secteurs des distributeurs de 3,8%, des banques de 1,3% et des "bâtiements et matériaux de construction" de 1,2%.

En revanche, ceux relatifs aux secteurs de "sylviculture et papier" et des sociétés de "portefeuilles et holdings" ont augmenté de 11,8% et 3,7% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est chiffré à 527,7 millions de dirhams (MDH), contre 228 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen a atteint 104,1 MDH après 68,2 MDH.

L'amélioration de l'employabilité des jeunes à Laâyoune-Sakia El Hamra, au centre d'une rencontre à Laâyoune



Le Centre régional d'investissement (CRI) de Laâyoune-Sakia El Hamra a organisé, jeudi, une rencontre sous le thème "L'amélioration de l'employabilité des jeunes à Laâyoune-Sakia El Hamra: les défis, les opportunités et les modalités d'une action commune.

Organisée par AMIDEAST, une organisation non gouvernementale américaine, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme Skills for Success, financé par l'ambassade des Etats-Unis à Rabat dans le cadre de l'Initiative de partenariat des Etats-Unis au Moyen-Orient (MEPI).

Mené par AMIDEAST, ce programme vise à soutenir et à renforcer les capacités et les compétences des jeunes filles et garçons des villes de Laâyoune, Smara, Boujdour, Tarfaya et Dakhla, de manière à améliorer leur employabilité et à faciliter leur accès au marché du travail.

S'exprimant à cette occasion, le wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de

Laâyoune, Abdeslam Bekrate, a souligné que la création d'emplois repose essentiellement sur la promotion de l'esprit entrepreneurial, appelant à la qualification des jeunes porteurs de projets et à leur soutien de manière à leur permettre d'accéder à la vie active.

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part plusieurs acteurs institutionnels et de l'écosystème du secteur privé de la région, M. Bekrate a rappelé les expériences pionnières du CRI en matière de création d'entreprises et d'opportunités d'emplois à travers la promotion de projets de nouvelle génération, relevant que les initiatives d'AMIDEAST, qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la dynamique économique et des offres d'emplois, visent à soutenir et à qualifier les jeunes à intégrer le marché de l'emploi et à leur baliser la voie de l'auto-entrepreneuriat.

Il a de même salué les relations entre les Etats-Unis et le Royaume, mettant l'accent sur l'importance de la coopération et de l'échange d'expériences

pour assurer le progrès et la continuité dans la mise en œuvre des projets.

Pour sa part, le directeur du CRI, Mohamed Jiffer, a relevé l'importance du programme Skills for Success, que mène AMIDEAST avec le soutien de la MEPI, qui vise à contribuer à jeter les bases d'une coopération et d'un travail commun entre les différents acteurs et partenaires pour l'insertion économique des jeunes chercheurs d'emplois.

M. Jiffer a présenté la banque des projets de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, qui englobe quelque 80 opportunités d'investissement en plus de projets et d'opportunités novateurs au service de la formation des jeunes et de leur orientation vers l'investissement dans des domaines prometteurs tels que l'économie bleue et verte, l'industrie et les services.

Pour sa part, Laila Hasan, de l'ambassade des Etats-Unis à Rabat, a affirmé que les Etats-Unis s'engagent à promouvoir et à soutenir un développement économique inclusif et durable à travers le soutien permanent

de cette initiative, rappelant que le développement constant que connaît le Royaume, offre plusieurs opportunités de développement socioéconomique.

Pour sa part, le directeur du programme MEPI, Ahmed Khouyi d'AMIDEAST a précisé que le programme Skills for Success a été décliné en cinq axes de formation, dont, entre autres les compétences en langue anglaise, les compétences en informatique, les compétences professionnelles, y compris les soft skills, et un autre axe à travers lequel les bénéficiaires de ce programme mènent des activités communautaires locales, ainsi que l'axe de transition vers le marché de l'emploi, à travers lequel les jeunes bénéficient d'heures de langue anglaise et d'entrepreneuriat.

Il a fait savoir que cette rencontre se veut une occasion pour identifier les opportunités d'emplois, ainsi que les défis et les contraintes, soulignant que la région dispose de secteurs prometteurs, qui permettront la création de nouvelles entreprises à l'avenir.

Marché monétaire

Les placements moyens du Trésor dépassent les 30 MMDH

Les placements moyens du Trésor dans le marché monétaire ont dépassé les 30 milliards de dirhams (MMDH) durant la semaine allant du 07 au 13 juillet, selon Attijari Global Research (AGR).

"Le Trésor accélère sa dynamique d'intervention sur le marché monétaire. Le placement moyen de ses excédents de trésorerie avec prise en pension et à blanc est passé à 33 MMDH contre 27,6 MMDH une semaine auparavant", indique AGR dans son récent bulletin "Weekly Hebdo Taux- Fixed income".

De son côté, Bank Al-Maghrib (BAM) continue de réguler le marché monétaire à

travers ses injections de liquidité et ce, pour maintenir les taux interbancaires proches du taux directeur à 3%, ajoute la même source, notant que le taux Repo JJ, représenté par l'indice MONIA, continue d'évoluer autour de 2,93%.

BAM a servi cette semaine 38 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, en légère hausse de 460 MDH par rapport à la semaine dernière, satisfaisant ainsi 100% de la demande bancaire.

S'agissant des opérations à plus long terme, notamment les pensions livrées et les prêts garantis, elles sont restées stables depuis 4 semaines à 66,8 MMDH.

Un expert marocain met en exergue à Dubaï la contribution du Royaume à la sécurité alimentaire mondiale

L'expert international marocain spécialisé dans la diplomatie économique et les stratégies de développement, Amine Laghidi, a mis en exergue, jeudi à Dubaï, la contribution importante du Royaume du Maroc à la réalisation de la sécurité alimentaire mondiale.

S'exprimant lors d'une conférence organisée au siège de l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricole (AAAID) à Dubaï, sous le thème "La contribution du Royaume du Maroc à la sécurité alimentaire mondiale", M. Laghidi a souligné que le Maroc œuvre, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, à soutenir la sécurité alimentaire mondiale, tant au niveau du continent africain que de la région arabe et du monde, à travers le transfert de savoir-faire et d'expériences, d'engrais et de fertilisants agricoles, mettant en avant les réalisations accomplies par le Royaume dans ce domaine

aux niveaux national, africain et arabe, ainsi qu'au niveau international.

Il a indiqué que le Royaume du Maroc, qui dispose de filières de production d'engrais et d'une industrie agroalimentaire en pleine croissance est considéré comme l'un des piliers de la sécurité alimentaire dans le monde.

A cet égard, M. Laghidi a relevé que le Maroc, qui dispose d'un tissu économique solide, est devenu, grâce à la Vision Royale clairvoyante, un hub logistique pour le transport de marchandises de manière durable à travers une structure portuaire moderne et solide, citant notamment le port de Tanger Med, le port de Jorf Lasfar et bientôt le port de Dakhla, ce qui fera du Royaume l'un des centres du commerce international les plus importants au monde.

Il a ajouté que le Royaume constitue une plateforme compétitive riche en opportunités d'investissement dans le domaine des



industries agroalimentaires et des produits destinés à l'exportation à forte valeur ajoutée.

D'autre part, le conférencier a estimé que la réalisation de la sécurité alimentaire et de la "souveraineté alimentaire" est de nature stratégique et un élément crucial

pour établir un développement global, créer de la richesse et soutenir la stabilité interne des pays.

A l'issue de cette conférence, M. Laghidi a reçu la médaille d'honneur de l'AAAID de son président, Mohamed Bin Obaid Al-Mazrooi.

L'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricole est une institution financière arabe indépendante, créée en 1976, grâce à la volonté des pays arabes de faire progresser le développement agricole dans le monde arabe.

OMPIC

40.354 entreprises créées à fin mai

Le nombre d'entreprises créées au Maroc a atteint 40.354 entreprises durant les cinq premiers mois de cette année, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ces créations d'entreprises sont réparties entre les personnes morales (27.336) et les personnes physiques (13.018), ressortit-il du tableau de bord général de l'OMPIC.

La classification sectorielle des entreprises créées fait état d'une domination du commerce (36,47%), suivi du bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (18,62%), des services divers (17,74%), des transports (8,25%), des industries (7,05%), des hôtels et restaurants (6,25%), des technologies d'information et de communication - TIC (2,89%), de l'agri-

culture et pêche (1,75%) et des activités financières (0,97%), précise la même source.

Par forme juridique, 63,4% des entreprises créées sont des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARLAU), 36,3% des sociétés à responsabilité limitée (SARL), 0,2% des sociétés anonymes (SA) et 0,1% des sociétés en nom collectif (SNC).

Par région, Casablanca-Settat s'accapare 11.731 créations, devant Tanger-Tétouan-Al Hoceima (5.983), Rabat-Salé-Kénitra (4.791), Marrakech-Safi (4.044), Fès-Meknès (2.868), l'Oriental (2.542), Souss-Massa (2.500), Laâyoune-Sakia El Hamra (2.045), Béni Mellal-Khénifra (1.290), Draâ-Tafilalet (1.221), Dakhla-Oued Ed-Dahab (1.015) et Guelmim-Oued Noun (324).





A un an des JO Paris, des pionniers profitent déjà de la nage libre dans la Seine

Les Jeux olympiques de Paris 2024 doivent inaugurer les retrouvailles de la nage libre dans la Seine. Sans attendre, un groupe d'intrépides nageurs s'autorise à piquer une tête, bravant la pollution et une interdiction de baignade édictée en 1923.

En cinq ans, ceux qui se baptisent "Les Ourcq polaires", du nom d'un canal dans le nord de la capitale, n'ont jamais eu d'amende, assure l'un d'eux, Laurent Sitbon.

Et une seule fois, la police les a sortis de l'eau manu militari, dit-il, alors que son groupe se revendique "pionniers" d'un plaisir interdit depuis cent ans : nager dans la Seine.

Hiver comme été, canal ou fleuve, la baignade reste en effet prohibée en eau vive à Paris comme dans sa proche banlieue.

Trente ans après la promesse jamais tenue de l'ancien président de la République Jacques Chirac de se baigner dans la Seine - il était maire de Paris à l'époque -, seule la perspective des Jeux olympiques de 2024 a commencé à

faire bouger les choses à Paris.

L'Etat et les collectivités locales ont investi 1,4 milliard d'euros dans des infrastructures et travaux pour dépolluer le fleuve, et ainsi permettre l'organisation des épreuves olympiques de nage en eau libre et de triathlon. Au-delà, il est prévu l'ouverture de sites pérennes pour le grand public en Ile-de-France dès 2025.

“
La Seine a très mauvaise presse, comme tous les fleuves de couleur foncée. La couleur ne fera jamais rêver
”

"J'ai hâte de nager dans la Seine! C'est autre chose qu'une piscine...", s'enthousiasme Céline Debunne, 47 ans, à l'idée de plonger d'une péniche de l'Île-Saint-Denis, située en aval de Paris sur un méandre du fleuve qui coule ensuite jusqu'au Havre, en Normandie.

A l'entendre, un grand nombre de Parisiens écarquillerait les yeux.

"La Seine a très mauvaise presse, comme tous les fleuves de couleur foncée. La couleur ne fera jamais rêver", commente Louis Pèlerin, un nageur de 44 ans.

"Les gens disent: +Tu es fou, tu vas avoir des boutons!+", résume Tanguy Lhomme, qui accueille les nageurs sur sa péniche en ce premier dimanche de juillet. "Résultat, ils traitent la Seine comme un égout", déplore-t-il.

Quand il a opté pour cet habitat fluvial, en 2017, "il était hors de question que je me mette dedans. Mais mon rapport (à la Seine) a énormément évolué depuis", retrace ce père de deux en-

fants. A 20h00 ce soir-là, une vingtaine de nageurs se jettent à l'eau, pour une sortie d'une heure, soit 2 kilomètres parcourus dans une eau ni trouble, ni limpide, désertée par la circulation fluviale et bordée par des rives au paysage plutôt bucolique.

A 25 degrés, la température de l'eau "est limite pour des Ourcq polaires", plaisante Josué Remoué, pilier de ce groupe de nageurs en eau libre qui se plaît dans l'eau froide et a d'ordinaire ses quartiers à Pantin, aux portes de Paris.

Ils sortent obligatoirement avec une bouée gonflable et en groupe. La présence de surveillants explique aussi que ces nageurs en eau libre soient "tolérés", selon Laurent Sitbon.

La préfecture de police n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP quant à l'application de l'arrêté historique de 1923 qui interdit la baignade dans le fleuve.

"Ce n'est pas la pollution mais le contrôle des mœurs qui en est à l'origine", croit savoir Benoît Hachet, sociologue à l'Ecole des

hautes études en sciences sociales (EHESS) et autre nageur du groupe.

"La pollution, c'est toujours un grand prétexte et souvent un grand mensonge", abonde Sibylle van der Walt, autre sociologue, venue de Metz, dans l'est de la France, où elle milite pour l'ouverture de lieux de baignade en eau vive.

"Alors que dans les pays nordiques, on se baigne à son propre risque, en France le maire est responsable", d'où la frilosité des élus locaux, estime cette Allemande de 53 ans.

Laurent Sitbon affirme qu'il y a une évolution : "On n'était que quelques-uns en 2017. On a le sentiment d'avoir un peu ouvert une voie."

"Plus que les JO, c'est le réchauffement climatique" qui doit faire évoluer la "question juridique", assure son camarade de baignade, Benoît Hachet : "Dans dix ans, il fera 40 degrés. Les gens iront dans l'eau, qu'on leur interdise ou pas !"

Ahmed Sefrioui, écrivain marocain, né en 1915 à Fès et décédé en mars 2004, est l'un des fondateurs de la littérature marocaine d'expression française. Son œuvre "La boîte à merveilles" est un roman autobiographique, écrit en 1952 et paru aux éditions Le Seuil en 1954.

- Dieu t'entende, Lalla ! Qu'il répande sans mesure ses bénédictions sur toi, sur ceux qui te sont chers. Ma mère remua dans son lit, toussa, soupira, finit par se mettre sur son séant. Elle se leva et ouvrit la fenêtre. La lumière m'éclaboussa les yeux et me fit mal. J'entendis s'ouvrir les volets de Fatma Bziouya. D'une voix ensommeillée, ma mère déroula son chapelet de salutations d'usage qu'elle adressait chaque matin à sa voisine d'en face. Celle-ci lui souhaita une heureuse journée avec les formules habituelles. Aucune n'écou- tait les propos de l'autre. Chacun récitait son boniment sur un air monotone sans ardeur et sans enthousiasme. Elles pou- saient des questions mais connaissaient d'avance les réponses. Depuis trois ans que nous habitons ensemble, elles avaient répété les mêmes phrases chaque matin. Parfois elles modifiaient un mot, faisaient allusion à quelque récent évé- nement, mais de telles circonstances étaient fort rares.

Invariablement, ma mère demandait :

- Comment te sens-tu ce matin ? Ta tête ne te fait-elle pas trop souffrir ? Ton sommeil a-t-il été paisible ? Elle concluait :

- La santé est chose capitale, ma sœur ! Rien ne peut la remplacer.

Ce jour-là elle ajouta :

Mon garçon n'est pas bien au- jourd'hui.

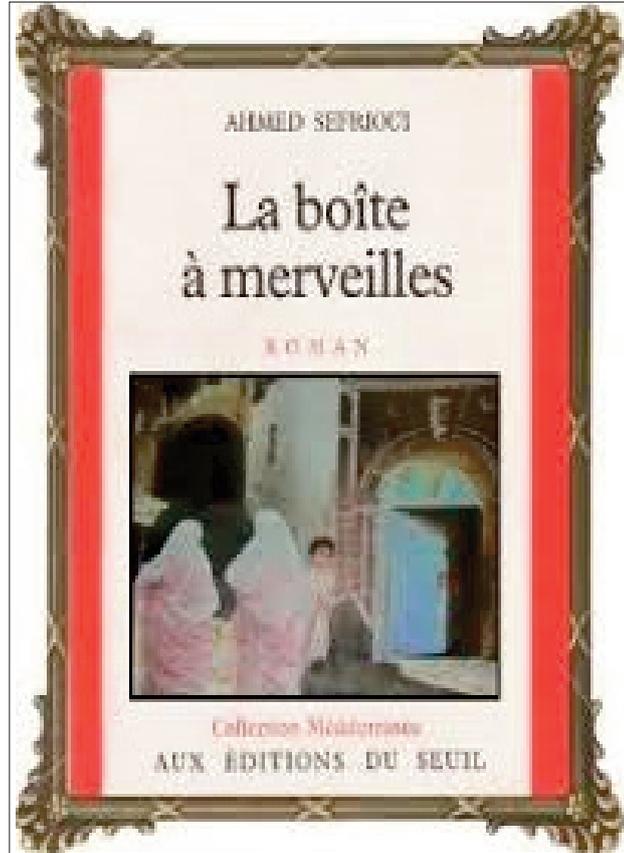
Dieu éloigne de toi et de ceux qui te sont chers le mal, et crève les yeux à ceux qui nous envient. La voix de la chouafa monta du rez-de-chaussée :

Lalla Zoubida ! Que ta matinée soit bénie ! Dieu éloigne de toi tout motif de peine et te conserve, toi et les tiens, en excellente santé !

Ma mère répondit :

- Que ta journée soit lumineuse et pleine de bénédictions ! Comment te sens-tu ce matin ? Dieu veillera sur ton bonheur et sur celui de tous ceux qui te sont proches. La chouafa enchaîna :

- Ne t'inquiète pas pour ton fils, les amis de Dieu veillent sur sa santé. Il a des protecteurs dans le monde visible et dans



le monde invisible. Je sais qu'il est chéri des puissances bénéfiques. Quand il sera homme, il sera un sabre parmi les sabres, un guerrier invulnérable, une ruhe au miel recherché pour sa saveur et son parfum.

- Lalla, dit ma mère toute remuée, le miel et le beurre coulent de ta bouche et l'odeur du Paradis parfume ton haleine. Et ma mère, extatique, les yeux au ciel, ajouta :

- Seigneur, qui m'écoutes du haut des cieux, répands tes trésors inépuisables, ô toi maître de tous les trésors, sur cette femme de bien; qu'elle soit vénérée comme elle le mérite dans ce monde et qu'elle bénéficie de tes largesses dans l'Autre. Que sa vie soit couronnée par l'accomplissement du pèlerinage aux Lieux qui nous sont chers, à nous tes esclaves auxquels tu as révélé la Vérité par l'intermédiaire de ton Prophète (salut et paix soient sur lui) Amine ! O Dieu de l'Univers !

- Amine ! Répondirent en écho toutes les femmes.

Pendant ce cérémonial, je m'étais levé et mis en djellaba. Mes oreilles bourdonnaient un peu, mais je ne me sentais nullement plus fatigué que d'habitude. La perspective de rester à la maison toute la journée, loin du fâh et de sa baguette de cognassier, me rendait tout heureux. Nous étions mercredi, le jour suivant était ordinairement jour de congé et le vendredi l'école n'ouvrait qu'après la prière de midi. J'avais devant moi deux jours et

deux jours et demi à vivre comme un prince. Ma mère m'aïda à faire mes ablutions et s'affaira, dans le réduit qui lui servait de cuisine, à activer son feu. Toute la maison retentissait du bruit des soufflets. Il faisait un éclatant soleil. Bientôt la table fut mise. Il y avait des œufs frits à l'huile d'olive et du pain frais. Nous nous mimes à manger. Allal, le mari de Fatma Bziouya, jardinier de son état, fit entendre sa voix à l'entrée de la maison.

- N'y a-t-il personne ? Puis-je passer ? Rahma répondit :

- Il n'y a personne. Passe !

Son pas retentit dans l'escalier. Nous finissions de manger quand sa femme entra dans notre chambre. Elle tenait une assiette de faïence où reposaient deux beignets sfenj. J'en étais particulièrement friand. Ma mère se leva pour recevoir la visiteuse. Le visage ennuyé, la bouche pincée, elle débita les formules qu'exige la politesse en de telles occasions.

- Fatma ! Pourquoi t'es-tu dérangée ? Je ne peux accepter ! Nous avons, louange à Dieu, amplement de quoi nous rassasier ! Deux beignets ! C'est beaucoup trop ! Par Dieu je ne puis accepter. Notre voisine essayait de vaincre cette résistance. Elle prenait la main de ma mère et protestait avec chaleur.

- Tu ne peux pas me faire un tel affront. Donne à Sidi Mohammed; qu'Allah lui donne la santé ! Tu ne peux pas refuser, c'est si peu de chose ! Enfin, ma mère remercia.

- Dieu te comblera de ses bienfaits, et

te fera goûter des nourritures du Paradis qu'il réserve à ses élus.

- Dieu ouvrira pour nous toutes les portes de ses trésors. Fatma alla rejoindre son mari et ma mère poussa de mon côté l'assiette avec les deux beignets.

- Mange-les, toi qui les aimes, me dit-elle; mon estomac ne supporte pas les beignets. Je me régalai.

Un apprenti de mon père, que tout le monde appelait Driss le teigneux, frappa à la porte d'entrée. Il demanda un couffin pour faire notre marché. Ma mère lui recommanda à haute voix de choisir une viande sans trop d'os, et des fèves vertes bien tendres. La situation de mon père était assez prospère. Nous pouvions nous permettre de manger de la viande trois à quatre fois par semaine. Papa, d'origine montagnarde comme ma mère, après avoir quitté son village situé à une cinquantaine de kilomètres de la grande ville, avait au début éprouvé des difficultés à gagner sa vie et celle de sa jeune épouse. Dans son pays, on était pillard et paysan. A Fès, il fallait pour vivre exercer quelque industrie citadine ou monter un petit commerce. Dans notre famille, vendre et acheter a toujours été considéré comme le métier le plus vil. Mon père se souvint avoir été à un moment de sa jeunesse dans l'atelier de l'un de ses oncles maternels, tisserand de couvertures. Il s'acheta donc un minimum de matériel, loua un coin dans un atelier et s'installa tisserand. Il faisait honnêtement son travail, améliorait de jour en jour sa production. Bientôt, ses articles furent très disputés et le ménage jouit d'un certain confort. Mon père avait un vieil ouvrier avec lui sur le métier; Driss le teigneux garnissait les canettes et faisait les commissions. Driss venait deux fois par jour à la maison : le matin acheter les provisions et au milieu du jour chercher le déjeuner de son patron. Mon père mangeait à l'atelier. Il venait seulement le soir après la dernière prière. Le vendredi faisait exception. Ce jour-là mon père était à son métier jusqu'à midi environ; il payait ses employés, allait à la Mosquée pour la grande prière et nous déjeunions en famille. Driss revint chargé de son lourd panier. Ma mère en fit l'inventaire. Le teigneux n'avait rien oublié. La viande avait bon aspect et le vert des cosses de fèves faisait saliver abondamment. Le couffin contenait outre de l'ail, du persil et quantité de petits paquets d'épices. Nous avions de l'huile, du charbon et de la farine pour tout le mois. Quand ma mère parlait de « l'œil des envieux », elle pensait sûrement à ces richesses. Les voisines moins fortunées nous jalouaient un peu. Elles n'ignoraient d'ailleurs aucun détail de notre vie domestique. Ma mère, de son côté, connaissait les difficultés de tout le monde, l'état des finances de chaque ménage, les dettes qu'il contractait, ses dépenses de chaque jour et la qualité de son ordinaire. Les fèves furent versées dans un large panier en sparterie en forme de plat.

(A suivre)



Les meilleures plages du monde

Praia Dona Ana au Portugal

Parmi les plus jolies plages du monde, nous pourrions citer plusieurs des joyaux que nous proposent l'Algarve et la côte vicentine au Portugal. Près de Lagos, vous serez ébahis devant la beauté de Praia da Dona Ana. Autre atout de cette merveille aux eaux cristallines et aux rochers qui ornent tout le site, elle reste peu fréquentée malgré un accès très facile.



Recette Tajine petits pois et artichauts



Ingrédients:

Environ 500 g de viande (boeuf, veau ou agneau – le paleron de boeuf est particulièrement goûteux dans cette recette)

2 gros oignons ou 3 petits

4 gousses d'ail

Épices : 1 cuillère à café de gingembre, 1 cuillère à café de curcuma, 1/2 cuillère à café de cumin

Sel, poivre

5 ou 6 artichauts (vous pouvez également utiliser des coeurs d'artichaut congelés)

300 g de petits pois

Préparation

1) Hacher les oignons. Écraser les gousses d'ail.

Dans une cocotte, verser un bon filet d'huile (olive ou tournesol). Faire revenir pendant 2 minutes les oignons hachés. Ajouter les morceaux de viande et les faire dorer sur tous les côtés. Ajouter les gousses d'ail écrasées.

Saler, poivrer, épicer.

Verser de l'eau à hauteur de la viande.

Laisser cuire jusqu'à ce que la viande soit

tendre : 30 à 40 minutes en cocotte minute / 1h dans un fait-tout / 1h30 dans un plat à tajine.

2) Préparer les légumes

Couper les artichauts pour en récupérer le cœur. Je trouve qu'il est plus simple de d'abord faire cuire les artichauts une dizaine de minutes dans une grande casserole d'eau salée frémissante, puis de les découper pour garder juste le cœur. Mais les plus aguerris d'entre vous pourront [HYPERLINK "https://www.meilleurduchef.com/fr/recette/tourner-artichaut.html"](https://www.meilleurduchef.com/fr/recette/tourner-artichaut.html) \t "_blank" tourner les artichauts crus.

Pour les petits artichauts, garder le cœur en entier, pour les plus gros artichauts, couper le cœur en 2 ou 4 morceaux.

3) Introduire les légumes dans la cocotte. Ajouter d'abord les petits pois. Laisser cuire 10 min puis ajouter les coeurs d'artichaut. Faire cuire 10 à 15 min. Goûter puis rectifier l'assaisonnement en poivre et sel.

Il est possible d'ajouter quelques feuilles de persil ou de coriandre hachées.

4) Servir bien chaud avec du pain.

Bon appétit !

Art & culture

44^{ème} Moussem d'Assilah

La démocratisation de l'art contemporain passe par la décentralisation des politiques culturelles

La démocratisation de l'accès à l'art contemporain au Maroc passe par la décentralisation des politiques culturelles, notamment la création d'espaces dédiés à l'art à travers toutes les régions du Royaume, ont affirmé, samedi à Assilah, des intervenants à un colloque sur "L'art contemporain marocain et la question culturelle". Intervenant à l'ouverture de la deuxième session de ce colloque, organisé dans le cadre de l'édition d'été du 44^{ème} Moussem culturel international d'Assilah, la galeriste Aziza Laraki, a appelé à davantage d'encadrement du marché de l'art pour "qu'il soit non seulement un moteur de développement économique, mais également un espace d'épanouissement social et culturel, ouvert à tous et disponible dans toutes les régions du Maroc".

A cet égard, Mme Laraki, également directrice de "Gallery Kent" à Tanger, a passé en revue les principales problématiques auxquelles fait face la nouvelle génération d'artistes contemporains marocains, notamment en matière de capacité à défendre leurs œuvres artistiques, se demandant ainsi s'il s'agit d'un problème lié à la formation ou au manque de curiosité de ces jeunes artistes.

Elle a ensuite mis l'accent sur l'importance d'accorder un grand intérêt à la recherche et à la formation en art contemporain, pour forger une génération d'artistes capable de contribuer au développement et à l'épanouissement du marché de l'art au Maroc, appelant la nouvelle génération de faire preuve d'une carrière artistique solide et reconnue, qui lui permettra de se positionner sur le marché.

"Il est temps pour le Maroc, eu égard à sa diversité culturelle et artistique riche, de mener la réflexion sur la question culturelle d'une manière profonde", a souligné, de son côté, le critique d'art, Abdellah Cheikh.

M. Cheikh a fait observer que la discussion de la question culturelle conduit à une réflexion sur la question de la modernité, qui exige une réponse à la question "avons-nous rempli ses conditions historiques?", notant que la discussion de l'art contemporain marocain "doit être menée sans exclusion".

Pour sa part, l'artiste plasticien Hassan Echair a estimé que l'artiste peintre, quelles que soient sa nature et sa technique, est caractérisé par quatre aspects, à savoir l'observation, le sentiment, la compréhension



et l'expression, soulignant que les créations artistiques, quel que soit le pays de leur origine, ont un caractère universel, même s'ils restent confinés à leur patrie d'origine.

Après avoir parlé de son expérience créative où les concepts de déplacement, d'asile et d'exil sont des thèmes fondamentaux dans son travail, M. Echair a affirmé qu'il procède de questions subjectives pour transformer la matière en création, notant, dans ce sillage, que "l'artiste ne peut être contemporain qu'à travers sa tradition locale".

De son côté, l'artiste plasticien, Youssef Wahboun, qui a focalisé son intervention sur la relation entre l'artiste peintre et le savoir sur l'art, s'est penché sur les éléments à prendre en considération pour convaincre ce dernier du pouvoir de la connaissance artistique, "un outil nécessaire qui doit être maîtrisé par tout artiste en quête de lumière".

"La créativité doit être accompagnée d'un travail continu de réflexion", a dit M. Wahboun, également professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, appelant à engager les artistes plasticiens marocains dans un débat permanent autour de leurs œuvres artistiques, notamment à travers

des initiatives culturelles permettant un échange direct entre l'artiste et son public.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette édition qui se tient du 4 au 25 juillet, est organisée par la Fondation du forum d'Assilah en collaboration avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication (Département de la culture) et la commune d'Assilah.

Au menu de cette édition d'été, figurent également un colloque sur "La peinture marocaine et le discours critique", prévu les 20 et 21 juillet, ainsi qu'un hommage à l'artiste peintre Abdelkbir Rabie, le 16 juillet. Elle sera également marquée par l'organisation d'ateliers d'arts plastiques (peinture murale, gravure et lithographie), avec la participation de 29 artistes de différentes nationalités.

Les galeries du Centre Hassan II des Rencontres Internationales abriteront, à partir du 15 juillet, l'exposition conjointe des deux artistes marocains Narjiss El Joubari et Mohamed Anzaoui ainsi que l'exposition des œuvres de "l'Atelier des Enfants du Moussem", parallèlement à l'atelier de peinture pour enfants "Les talents du Moussem".

Vernissage d'une exposition de l'artiste-peintre Mouad Yebari



Le vernissage d'une exposition de l'artiste-peintre marocain Mouad Yebari, s'est tenu, samedi soir aux galeries du Palais de la Culture d'Assilah, dans le cadre des activités de l'édition d'été du 44^{ème} Moussem culturel international d'Assilah.

Cette exposition dont l'inauguration a été marquée par la présence du secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaïssa, offre l'occasion de découvrir une collection de toiles captivantes qui résume le parcours d'un artiste-peintre qui a fait ses débuts en 1982.

"Plasticien chercheur et matérialiste approuvé, Mouad Yebari est parmi les rares peintures marocains qui connaissent progresser dans le domaine si riche et si attrayant de la recherche plastique", a souligné une note de présentation de cette exposition, qui décrit l'œuvre de Yebari

comme "une pure sensation contemporaine par excellence qui prend forme grâce à sa pensée d'artiste et à ses gestes à la fois prémédités et naturels".

L'artiste-peintre a à cette occasion déclaré à la presse, qu'il essaye toujours d'incorporer de la complexité dans ses œuvres artistiques, d'une manière qui permette de susciter la curiosité du public afin de mener une réflexion profonde en vue de déceler les significations de ses toiles.

"Cette collection est le fruit d'une année de travail", a-t-il précisé, exprimant à cet égard sa joie de participer à cette manifestation culturelle majeure et sa fierté d'exposer au public de sa ville natale, Assilah, "dont l'influence ne cesse de caractériser son identité artistique".

Cette exposition, qui met en lumière une collection de toiles témoignant d'un tempérament mélancolique, a été égale-

ment marquée par la présence d'une pléiade de personnalités des mondes de l'art, de la culture et du cinéma.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette édition qui se tient du 4 au 25 juillet, est organisée par la Fondation du forum d'Assilah en collaboration avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication-Département de la culture et la commune d'Assilah.

Au menu de cette édition d'été, figure également un colloque sur "La peinture marocaine et le discours critique", prévu les 20 et 21 juillet, ainsi qu'un hommage à l'artiste peintre Abdelkbir Rabie, le 16 juillet. Des ateliers d'arts plastiques (peinture murale, gravure et lithographie) seront également organisés lors de cette édition avec la participation de 29 artistes de différentes nationalités.

Ouverture de la 37^{ème} Rencontre des musiques andalouses de Chefchaouen

La 37^{ème} édition de la Rencontre des musiques andalouses de Chefchaouen s'est ouverte, vendredi, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle a été marquée par un vibrant hommage rendu au maître du chant andalou Mohamed Ba Jeddoub et aux artistes Mohamed Amine Akrami (Tétouan) et Abdolkader Afzaz (Chefchaouen), en reconnaissance de leur contribution à la promotion de la musique andalouse et la transmission de cet art ancestral aux jeunes générations.

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a souligné que cette rencontre constitue l'un des plus anciens festivals de musique au Maroc et le plus original, notant que cet événement vise à préserver l'art andalou et à promouvoir son rayonnement.

Dans une allocution lue en son nom, le ministre a affirmé que cette rencontre reflète l'identité marocaine et l'appartenance à une culture riche et diversifiée, estimant que la régula-

rité de ses éditions a contribué à l'enracinement de la passion pour cet art ancestral et le développement des compétences au fil des ans.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne de l'information en continu M24, le directeur provincial de la culture à Tétouan, Ahmed Al Yaalaoui, a indiqué que cette édition est marquée par la participation de grands noms de la musique andalouse de différentes générations.

Cet événement, a-t-il poursuivi, vise à préserver le patrimoine de la musique andalouse et à contribuer à son rayonnement auprès des passionnés et des amateurs, relevant que cette édition connaît la participation d'une pléiade d'artistes de renom.

La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisé par le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication- Département de la Culture, en partenariat avec la province de Chefchaouen, le Conseil provincial, la commune urbaine et le Conseil de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, a été ponctuée par des performances artistiques données par trois orchestres de mu-



sique andalouse, qui ont gratifié le public de mélodies du répertoire andalou.

Il s'agit du groupe fils et filles de Ziriyab de la musique andalouse de Tanger, sous la direction de l'artiste Mohamed Allal, l'orchestre de la musique arabo-andalouse, sous la direction de l'artiste Anas Belhachmi, et l'orchestre de musique andalouse de

Rabat, sous la direction de l'artiste Mohamed Amine Debbi, avec la participation de Mohamed Ba Jeddoub. Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment du gouverneur de la province de Chefchaouen, Mohamed Alami Ouaddane, du président du Conseil provincial, El Yazid Taghi, du président du Conseil régional, Omar Moro, du président

du conseil communal, Mohamed Seffiani, d'élus, et d'acteurs culturels et associatifs.

Au programme de cet événement figurent des soirées artistiques, un atelier sur "la musique andalouse: histoire et spécificités", encadré par l'artiste Amine Chachoo, et la présentation d'un livre de Mohamed Amine Akrami.

Jugé à Londres pour agressions sexuelles, Kevin Spacey nie en bloc

L'acteur américain Kevin Spacey a rejeté en bloc vendredi les accusations d'agressions sexuelles pour lesquelles il est jugé à Londres, évoquant des relations "consenties" et dénonçant le "faible" dossier de l'accusation.

La star de 63 ans, jugée depuis fin juin, a plaidé non coupable de 12 charges d'agressions sexuelles sur quatre hommes entre 2001 et 2013, notamment à partir de 2004 lorsqu'il était directeur du théâtre londonien Old Vic.

L'accusation la plus grave contre l'acteur, deux fois oscarisé pour ses rôles dans "American

Beauty" et "Usual Suspects", est celle d'un homme qui l'accuse de l'avoir "drogué" et d'avoir eu une activité sexuelle avec lui alors qu'il était endormi. "Il ne s'est pas endormi et je ne lui ai pas fait subir d'acte sexuel pendant qu'il dormait, malgré ce dont il m'a accusé de manière choquante", a répondu vendredi Kevin Spacey, vêtu comme la veille d'un costume sombre. "Je ne sais pas qui a fait le premier pas, mais nous étions de manière consensuelle dans une situation romantique", a-t-il ajouté.

Quand la procureure Christine Agnew a sug-

géré que le plaignant était endormi, Kevin Spacey a répondu: "c'est votre théorie". "C'est le dossier de l'accusation", lui a rétorqué la procureure. "Et il est faible" a répondu l'acteur du tac au tac.

Aucun des quatre plaignants qui ont témoigné lors des premières semaines du procès à la Southwark Crown Court de Londres n'avait dénoncé l'acteur avant le début du procès #MeToo en 2017.

Pour la procureure Christine Agnew, l'acteur était à l'époque "le +golden boy+ du monde du théâtre à Londres" et il était "peu probable" que les victimes présumées parlent "à cause de qui il était". "J'ai utilisé la position dans laquelle je me trouvais avec gratitude pour aider les autres, créer de l'art", a riposté M. Spacey.

Et il a ajouté qu'il "n'avait pas de baguette magique à brandir chaque fois qu'il voulait que quelqu'un couche avec (lui)".

Quand la procureure lui a demandé s'il avait eu des relations sexuelles pour se sentir moins seul, il a répondu: "bienvenue dans la vie, oui", suscitant quelques rires dans le tribunal.

Mais selon lui, "si (les victimes présumées) sont allées plus loin que ce qu'elles voulaient (...), elles ne me l'ont pas laissé savoir.

Kevin Spacey a aussi évoqué des "interactions consenties" avec un deuxième plaignant, qui l'accuse de l'avoir agressé sexuellement, lui saisissant "tellement fort" les parties intimes alors qu'il conduisait. "C'était doux (...)" et c'était dans mon esprit romantique", avait répondu M. Spacey

jeudi, se décrivant comme un "gros dragueur" mais niant tout comportement "violent", "agressif" ou "douloureux".

Kevin Spacey, qui comparait libre, nie aussi les accusations de deux autres victimes présumées.

L'une d'elles l'accuse de lui avoir attrapé l'entrejambe "tel un cobra" et de lui avoir parlé de manière très agressive. Mais pour Kevin Spacey, ce plaignant "a inventé son histoire du début à la fin". "Je n'accepte aucun mot qui sort de sa bouche", a-t-il souligné vendredi.

Quand la procureure lui a demandé pourquoi la victime présumée aurait menti, Kevin Spacey a répondu: "l'argent, l'argent et encore l'argent".

Concernant le quatrième plaignant qui accuse M. Spacey de l'avoir embrassé dans le cou à deux reprises et de lui avoir attrapé l'entrejambe, l'acteur a déclaré vendredi qu'il avait "mal lu les signaux" mais a dit ne pas se souvenir de l'avoir agressé. "Nous avions tous beaucoup bu et je pense que des millions de gens savent ce que c'est que de faire des avances à quelqu'un, et réaliser qu'on a mal lu les signaux (...)" Ca arrive". "Vous dites (que je lui ai) pris l'entrejambe. Je n'accepte pas que ce soit ce qui s'est passé", a-t-il affirmé.

Le procès de l'acteur américain doit durer un mois.

Kevin Spacey est notamment accusé de sept agressions sexuelles et de deux activités sexuelles non consenties, dont l'une avec pénétration. Il est court jusqu'à la prison à vie.



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

ÉCOLE DE MUSIQUE	TENDR- CIEUX	BARBÍ- CHE	MORCEAU D'ARN	CÂBLER	APERÇU RIEN	EN SIBÉRIE	COLLINE	BATTRE LE PAVÉ
OCCASION								
SODIUM		ARTICLE HIC			RIA PIGE			
À L'ENVERS CORNES			PALEFR- ENIER APPEL			LETTRES DE FALRET MACHINE		
			CERCLE OBSERVA					
PLAT EN PRIME		COUVERT DE DUNES			ÏTOU	POSSÉSSIF	ANNONCE UNE SUITE	
ÂPRE AVIDITÉ								INSPIR- ATRICE
		INUTILE		AJUSTE ROMAINS				
BOUM GRECQUE	FEMME FATALE				REPLI ADVERBE		PARÉILS	
			TRAC- ASSE NAVIRE					
CHAMP DE BATAILLE	EN VOGUE EN VENTE			MIMER				
				MORCEAU DE KEBAB		PERSON- NAGE BIBLIQUE		
ADVERBE		ENTICH- ÉE				SÉLÉN- IUM		

Solution mots flechés d'hier

SANS REPERE	SANS	A	SAVANT DIEU REPERT	TYRAN DE CIVILIS	FRAN- ÇAIS ANT	N	SONNE	FEMME AIMÉE	CARTEL	E	EMPHAS LEUR
INCÈS	S	S	A	M	M	E	N	T			
PIGE	A	ABER	RIA	A	CHOUPE	I	POISSON	S	A		
AN	ARTIC- LE D'UN EPIQUE	G	R	I	P	E	ANCIEN PROFES	E	X		
EN POSTER CE	T	F	SONNE CORSE	S	I	L	REPERT DE DIEU	T	R	I	
PILOR	I	E	G	A	R	D	REPERT DE DIEU	E	G	A	R
CARTEL PROFES	S	A	R	S	O	U	FIN DE POSTER	E	E		
POUR- NEUR	S	P	O	N	S	O	R	I	S	E	R
LEI	RAGE	F	I	L	S	A	NAVOIR A VOILES	N	E	F	M
ALLE POISSON	M	PROFES DIT CORSE	B	A	N	N	I	SON DE CART	A	I	
PARCE	E	C	A	R	T	C	E	A	N	S	
PROFES L'U	N	O	I	E	V	I	L	C	H	A	L
ET	P	E	S	S	I	E	U	P	R	O	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzrah

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metfah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sidi (Responsable)
Myriem Behane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmehdi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Lazzaki
Correspondants
Ahmedou El Katab
(Ladysoum)
Abdelali Khalilad
(Esaouira)

Collaborateurs
Chouab-Sahnoun
Khali Berrouzaya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 63 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Moussa El Youssoufi
Leubna Baghdadi
Latifa Mounir
Khaïr Aït Dahman
Sihem Zafter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 25 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

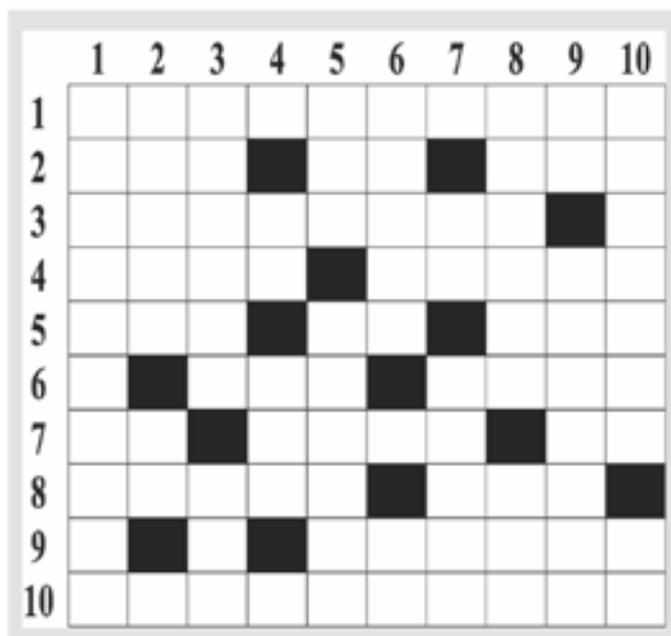
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب
OJd
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Très bruyant
- Artère – Bradype – Poussée
- Indécis
- Vaillant – Physicien yougoslave
- Calife – En repère – Espion de Louis XV
- Ville d'Allemagne – Est capable
- Personnel – Elliptique – Carte
- Capitale d'Asie – Saint espagnol
- Ville de France
- Crustacés

VERTICALEMENT

- Vieille organisation sociale
- Montagnes russes – Défini
- Hommes de main – Cité de Chaldée
- Fin de forme – Toto
- Pile – Homme de réflexes
- Moque – Eclaté
- Défini – Evaluas
- Eclatée – Ils font vieillir
- Dévêtu – Eloge
- Avant les aboutissants – Préposition

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		7	6	5			8	1
8			7		2		4	
9						7		
6	4			9	1			
5	1			7			9	3
		2	8			4	7	
		9					4	
	2		5		4			9
4	8			3	7	6		

Moyen

			3	2				7
	8	2					4	1
	3		7					2
		5	4	6				
3	2						1	6
				3	2	7		
2					8		6	
6	4					9	3	
8			4	3				

Difficile

3								9
	4	6	1					
	8		4	2	3			
7		2		4				
	9						4	
				6		9	3	
			6	8	4		9	
					7	6	3	
6								5

Expert

1			7	3				
		5						2
	9		2		8	5		
		4						6
	3			8			7	
8						1		
		3	1		7		2	
9						6		
			8	3				9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	2	9	6	8	4	5	3	7
7	8	3	5	2	1	4	9	6
6	4	5	7	3	9	8	2	1
8	1	2	9	6	3	7	5	4
9	5	6	2	4	7	1	8	3
4	3	7	1	5	8	9	6	2
5	7	1	3	9	2	6	4	8
2	6	4	8	7	5	3	1	9
3	9	8	4	1	6	2	7	5

Moyen

9	2	5	3	1	6	8	4	7
7	8	4	9	2	5	6	1	3
1	3	6	7	4	8	2	5	9
3	6	7	4	8	2	5	9	1
2	1	9	5	7	3	4	8	6
4	5	8	1	6	9	3	7	2
5	4	3	6	9	7	1	2	8
6	9	2	8	5	1	7	3	4
8	7	1	2	3	4	9	6	5

Difficile

3	7	5	9	4	6	8	1	2
6	8	4	7	2	1	9	5	3
9	2	1	8	3	5	6	7	4
5	3	7	4	6	8	2	9	1
8	4	6	1	9	2	7	3	5
2	1	9	3	5	7	4	6	8
7	9	3	2	1	4	5	8	6
4	6	8	5	7	3	1	2	9
1	5	2	6	8	9	3	4	7

Expert

4	7	3	1	9	2	6	8	5
8	2	5	7	6	4	3	1	9
6	1	9	8	3	5	7	2	4
9	5	1	6	4	8	2	7	3
7	8	2	3	5	1	9	4	6
3	4	6	9	2	7	1	5	8
5	3	7	4	1	6	8	9	2
2	6	8	5	7	9	4	3	1
1	9	4	2	8	3	5	6	7

A Cuba, le combat sans relâche des mères de manifestants emprisonnés

Il y a encore deux ans, Marta Perdomo et Liset Fonseca, deux mères cubaines, ne s'intéressaient ni à la politique ni aux réseaux sociaux. Mais les lourdes condamnations à l'encontre de leurs fils pour leur participation aux manifestations du 11 juillet 2021, ont fait d'elles d'inépuisables militantes pour leur libération.

"Liberté pour Jorge et Nadir. Ça suffit. Ils sont innocents" peut-on lire sur une affiche devant la maison de Marta Perdomo, à San José de las Lajas, une ville de 80.000 habitants à 32 km de La Havane.

La vie de cette couturière de 60 ans n'est plus que "douleur et angoisse" depuis que le 16 juillet 2021, quelques jours après les manifestations historiques contre le gouvernement, la police est venue arrêter ses deux fils : Jorge, professeur d'informatique de 40 ans, et Nadir, professeur d'anglais de 39 ans.

"Depuis le jour où ils les ont emmenés, cette douleur a commencé" et "quand nous nous sommes mises à dénoncer" la situation, "la sécurité de l'Etat nous a appelées et les menaces ont commencé", raconte à l'AFP la mère de famille, qui promet de continuer à lutter "quoil qu'il en coûte".

Ce même 16 juillet a été arrêté Roberto Pérez, 40 ans, un des fils de Liset Fonseca, autre habitante de la ville. "Savoir qu'il est innocent et qu'il est emprisonné est une tristesse si



profonde", raconte en sanglotant cette femme au foyer de 62 ans.

Le 11 juillet 2021 des milliers de Cubains sont descendus dans les rues d'une cinquantaine de villes pour exprimer leur colère aux cris de "Nous avons faim", "Liberté". Pour l'heure, près de 500 ont été définitivement condamnés, selon les chiffres officiels, certains jusqu'à 25 ans de prison. Jorge a été condamné à huit ans de prison pour agression, outrage et troubles à l'ordre public. Nadir purge une peine de six ans pour des délits similaires, tous "inventés", selon leur mère.

Quant à Roberto, il a été condamné à dix ans de prison. Selon

sa mère, lors de l'attroupement à San José de las Lajas, il a aidé à réduire en morceaux une affiche représentant l'ex-dirigeant Fidel Castro.

"Peut-être ont-ils commis le crime le plus grave qu'on puisse faire (à Cuba): demander la liberté", estime Marta Perdomo.

Convaincues que leurs enfants "n'ont rien fait" pour mériter des peines de prison aussi "injustes" et "exagérées", les deux femmes ont commencé à médiatiser leur cas sur les réseaux sociaux, un des rares espaces ouverts sur une île où l'opposition est illégale et les médias sont liés au Parti communiste cubain (PCC), parti unique.

"Nous avons commencé à protester sans même savoir ce que nous faisons", explique Marta Perdomo. "Je ne savais pas comment faire un direct" sur internet, se remémore-t-elle.

Tout à coup, la sonnerie de son portable retentit. Elle interrompt la conversation et son visage s'éclaircit: c'est Nadir. "Tout va bien maman", la rassure le trentenaire qui a le droit d'appeler une fois par jour, sauf si les autorités de la prison décident de le punir.

Quelques minutes plus tard, c'est Jorge qui appelle. Le 11 juillet "nous avions une conscience plutôt intuitive (...) mais aujourd'hui nous avons

radicalisé notre pensée", "nous nous considérons comme des combattants de la liberté", explique-t-il à l'AFP par téléphone.

Les deux mères ont rejoint "Cuba de luto" (Cuba en deuil), un collectif de mères et d'épouses de prisonniers du 11 juillet.

Mais Marta Perdomo regrette que le collectif "n'ait pas pris", comme en son temps celui des Dames en blanc, formé de mères et d'épouses de 75 opposants arrêtés en 2003 sous Fidel Castro, et dont le combat avait été récompensé deux ans plus tard par le Prix Sakharov du Parlement européen.

Les familles ont peur des représailles, explique Liset Fonseca qui a couvert un mur de sa maison de portraits de membres du collectif. Elle se souvient que lors d'une visite à son fils en prison on l'a mise en garde : "Si vous ne restez pas tranquille, votre fils va en payer les conséquences+".

Désespérées, ces mères veulent croire que la rencontre récente entre le président cubain Miguel Díaz-Canel et le pape François pourra faire avancer les choses, alors qu'un envoyé du pape a demandé en février à La Havane la libération des prisonniers.

Pour Marta Perdomo, il faut que "cette injustice cesse et qu'ils sortent tous de cet endroit où ils n'auraient jamais dû entrer".

Trois sites retenus pour la baignade dans la Seine après les JO

Bras Marie, Grenelle et Bercy: le grand public pourra se baigner dans la Seine sur ces trois sites parisiens dès 2025, après les JO-2024 qui marqueront le renouveau de cette pratique ancienne dans le fleuve, a annoncé dimanche la maire de Paris Anne Hidalgo.

"Promesse tenue. On nage aujourd'hui dans la Seine et ce n'est que le début", a déclaré l'élue socialiste, qui a fait cette annonce sur une base nautique estivale aménagée rive droite, non loin de l'Hôtel de Ville, entre la Bastille et l'île Saint-Louis.

Un groupe de nageurs a sauté à l'eau, ainsi que les deux adjoints Emmanuel Grégoire (urbanisme) et Pierre Rabadan (sports). "Moi, je me baignerai l'année prochaine", celle des JO, s'est engagée Anne Hidalgo.

Les trois espaces de baignade annoncés seront aménagés et sécurisés, assure la mairie. "Les plans d'eau surveillés seront délimités par des bouées et un ponton pour y accéder, avec des espaces pour se changer, se doucher et ranger ses affaires sur les quais", précise-t-elle dans un communiqué.

Comme celui du Pont Marie (IVe), le site de Grenelle (XVe) sera aménagé sur un bras

de la Seine, coupée par l'île aux Cygnes où se trouve une réplique miniature de la statue de la Liberté.

Le troisième site sera aménagé sous une passerelle traversant le fleuve en contrebas du parc de Bercy (XIIe).

Ce projet sera réalisé après les Jeux olympiques, qui marqueront les retrouvailles de la nage avec la Seine: les épreuves de triathlon et de nage libre partiront du pont Alexandre III qui relie le Grand Palais aux Invalides.

Il fait partie de "l'héritage" des JO dont doit bénéficier le grand public. Depuis 2016, l'Etat et les collectivités locales franciliennes ont investi environ 1,4 milliard d'euros pour rendre la Seine et la Marne baignables à l'issue de l'événement sportif.

Plusieurs ouvrages pour réduire les déversements d'eaux usées dans le fleuve en cas d'orage, ou les nettoyer, et ainsi assurer une qualité d'eau suffisante au regard de la réglementation européenne, sont proches d'être achevés.

Les particuliers propriétaires d'habitations aux mauvais branchements, dans lesquels eaux usées et fluviales ne sont pas séparées, et ceux

de péniches doivent aussi engager des travaux pour une évacuation ne polluant pas le fleuve.

Les dernières analyses de la qualité de l'eau au regard de la réglementation, qui se concen-

tre sur deux bactéries, *escherichia coli* et les entérocoques, attestent de niveaux "suffisants" ou "excellents" par temps sec, assure la mairie.





Une vague de chaleur "extrêmement dangereuse" suffoque les Etats-Unis

L'Ouest américain et une grande partie du sud des Etats-Unis se retrouvent écrasés ce week-end par une vague de chaleur "extrêmement dangereuse", selon les services météo, le mercure atteignant jusqu'à 47°C dans certaines villes.

"Une vague de chaleur accablante et extrêmement dangereuse doit frapper l'Ouest ce week-end, de même que certains endroits dans le Sud", a alerté le Service météo national (NWS) dans un bulletin samedi matin. "Plusieurs records de températures sont probables et des problèmes de qualité de l'air seront courants dans plusieurs régions des Etats-Unis", a estimé le NWS. Et le répit ne devrait pas arriver de sitôt pour les plus de 90 millions d'Américains sous le coup d'une alerte aux hautes températures, car le dôme de chaleur devrait "rester stationné au-dessus de cet Etat de la côte Ouest, les pompiers luttent depuis vendredi contre plusieurs incendies très violents qui ont ravagé plus de 1.214 hectares et entraîné l'évacuation de la population. Pour le climatologue Daniel Swain, de l'Université de Californie à Los Angeles, le mercure dans la Vallée de la Mort pourrait égaler voire dépasser la température de l'air la plus haute jamais mesurée de façon fiable sur Terre, soit 54,4°C enregistrés au même endroit en 2020 et 2021, selon plusieurs experts.

"Cette vague de chaleur n'est pas typique des chaleurs du désert en raison de sa longue durée, de ses températures extrêmes le



jour, et de ses chaudes nuits", a martelé l'antenne de Las Vegas du NWS dans un tweet, poursuivant: "Tout le monde doit prendre cette vague de chaleur au sérieux, y compris ceux vivant dans le désert". Au Texas, le fournisseur d'énergie Reliant Energy a demandé aux habitants de la grande ville de Houston de restreindre leur consommation d'électricité afin de modérer la pression sur le réseau électrique. D'autres régions des Etats-Unis sont de leur côté à risque d'importants intempéries. "Des orages forts à violents, de fortes pluies et des inondations sont possibles dans plusieurs endroits, particulièrement et malheureuse-

ment en Nouvelle-Angleterre, déjà saturée" par de récentes précipitations, selon le NWS. Cette région du nord-est du pays, et particulièrement l'Etat du Vermont, a été touchée cette semaine par des inondations "historiques et catastrophiques", conséquence de pluies torrentielles. Au Canada, le nombre d'incendies ne cesse d'augmenter notamment dans l'ouest du pays, où en quelques jours plusieurs centaines de départs de feu ont été recensés, déclenchés majoritairement par des orages.

"On se retrouve cette année avec des chiffres qui sont pires que nos scénarios les plus pessimistes", explique à l'AFP Yan Boulanger, chercheur pour le mi-

nistère canadien des Ressources naturelles. "Ce qui est complètement fou, c'est qu'il n'y a eu aucun répit depuis le début du mois de mai", analyse ce spécialiste des feux de forêt. Plus de dix millions d'hectares sont déjà partis en fumée sur l'ensemble du pays - soit plus de 11 fois la moyenne sur un an de la dernière décennie. Le record annuel absolu -- établi à 7,3 millions d'hectares en 1989 -- a déjà été largement dépassé.

Au total, le pays a dénombré 4.088 incendies depuis janvier, dont de nombreux brasiers atteignant des centaines de milliers d'hectares. Plus de 150.000 personnes ont par ailleurs dû être déplacées. L'impact se fait également ressentir chez le voisin du sud, car la fumée des feux de forêt a vu plusieurs Etats américains du nord, comme le Montana et le Dakota du Nord, enregistrer des niveaux "néfastes" de qualité de l'air.

Les émissions de gaz à effet de serre accroissent la puissance, la durée et le rythme de répétition des vagues de chaleur, selon des experts. L'Agence américaine de protection de l'environnement indique notamment que "les vagues de chaleur se produisent de manière plus fréquente qu'auparavant dans les grandes villes à travers les Etats-Unis". "Leur fréquence a augmenté de manière continue, d'une moyenne de deux vagues de chaleur par an durant les années 1960 à six par an au cours des décennies 2010 et 2020", précise-t-elle.

En Corée du Sud, inondations et glissements de terrain font 33 morts et dix disparus

En Corée du Sud, inondations et glissements de terrain font 33 morts et dix disparus

Au moins 33 personnes ont péri et dix sont portées disparues après les fortes pluies qui ont provoqué inondations et glissements de terrain en Corée du Sud, ont déclaré les autorités dimanche, les secouristes recherchant activement des personnes piégées dans un tunnel souterrain inondé. La Corée du Sud est en pleine mousson d'été et de fortes pluies se sont abattues ces quatre derniers jours, provoquant des inondations et des glissements de terrain de grande ampleur, ainsi que le débordement d'un important barrage. Le ministère de l'Intérieur a annoncé que 33 personnes avaient été tuées et que dix autres étaient portées disparues à la suite de ces pluies

diluviennes, la plupart ayant été ensevelies par des glissements de terrain ou étant tombées dans un réservoir en crue.

Les secouristes s'efforcent d'atteindre une quinzaine de voitures coincées dans un tunnel souterrain de 430 mètres de long à Cheongju, dans la province de Chungcheong du Nord, a indiqué le ministère. Selon l'agence de presse Yonhap, le tunnel a été submergé samedi matin après une crue soudaine. Dimanche, sept corps avaient été récupérés dans le tunnel et des plongeurs se relayaient jour et nuit pour rechercher d'autres victimes, selon le ministère de l'Intérieur.

"Je n'ai plus d'espoir mais je ne peux pas partir", a déclaré, à Yonhap, le parent d'une

des victimes disparues dans le tunnel. "Mon cœur se déchire en pensant à la douleur qu'a dû ressentir mon fils dans l'eau froide", a-t-il ajouté. Les images diffusées par la télévision locale montrent un torrent d'eau provenant d'une rivière voisine qui est sortie de son lit et qui s'est engouffrée dans le tunnel, les secouristes utilisant des bateaux pour atteindre les victimes qui s'y trouvaient.

Le président sud-coréen Yoon Suk Yeol, actuellement en déplacement à l'étranger, a tenu une réunion d'urgence avec ses collaborateurs au sujet de la réponse que le gouvernement doit apporter face aux intempéries et aux inondations, ont indiqué ses services. Auparavant, il avait ordonné au Premier ministre Han Duck-soo de mo-

biliser toutes les ressources disponibles pour limiter au maximum le nombre de victimes. La majorité des victimes, dont 17 morts et neuf disparus, sont originaires de la province de Gyeongsang du Nord, cette région montagneuse étant particulièrement concernée par les glissements de terrain qui ont englouti des maisons et piégé leurs occupants à l'intérieur.

Certaines des personnes portées disparues ont été emportées par le débordement d'une rivière dans la province de Gyeongsang du Nord, a indiqué le ministère. De nouvelles pluies sont prévues jusqu'à mercredi, et l'administration météorologique coréenne a prévenu que les conditions météo représentaient un "grave" danger.

John Kerry en Chine pour reprendre le dialogue sur le climat



L'émissaire américain pour le climat John Kerry est arrivé dimanche à Pékin avec l'ambition de reprendre le dialogue sur le climat, un sujet crucial pour les deux principaux pollueurs de la planète. Le haut responsable, qui effectue son troisième voyage en Chine depuis sa prise de fonction en 2021, arrive au moment où l'impact du changement climatique se fait particulièrement sentir sur la planète, avec des vagues de chaleur dans de nombreuses régions du monde.

La Chine n'y échappe pas et sa capitale Pékin subit depuis des semaines des températures voisines de 40 degrés Celsius. John Kerry, qui sera en Chine jusqu'à mercredi, doit y rencontrer son homologue Xie Zhenhua.

A partir de lundi, "la Chine et les Etats-Unis auront un échange de vues approfondi" sur les questions climatiques, a rapporté la télévision publique chinoise CCTV, au moment de l'arrivée de M. Kerry à Pékin. La chaîne n'a pas donné plus de précisions.

Ces derniers mois, les visites se multiplient depuis Washington pour réchauffer les relations diplomatiques: le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken est venu en juin, puis la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen début juillet. Principaux pollueurs de la planète, les deux premières puissances mondiales n'ont pas échangé sur le climat depuis bientôt un an. En août dernier, Pékin avait suspendu les discussions à ce sujet en protestation contre le dé-

placement à Taïwan de Nancy Pelosi, alors présidente de la Chambre des représentants des Etats-Unis. L'ambiance semble désormais à la reprise des échanges, après des mois de tensions.

Ancien secrétaire d'Etat, John Kerry bénéficie d'une relation plutôt cordiale et ininterrompue avec la Chine. Et il occupe désormais un poste-clé, car l'administration Biden estime que le climat est l'un des domaines où les deux puissances, qui se livrent une compétition féroce, peuvent coopérer.

Le temps presse: au niveau mondial, le mois de juin a été le plus chaud jamais mesuré, selon les agences européenne Copernicus et américaines Nasa et NOAA. Puis, la première semaine com-

plète de juillet a été à son tour la plus chaude jamais enregistrée, selon des données préliminaires de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

L'ambition de John Kerry est d'engager le dialogue avec la Chine sur la question de la lutte contre la crise climatique", selon le Département d'Etat. L'ancien chef de la diplomatie américaine échangera notamment sur une "augmentation des ambitions et de la mise en place" de réglementations sur le climat, et sur la "promotion d'une COP28 réussie", qui aura lieu à Dubaï à la fin de l'année.

Plus gros émetteur mondial de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique, la Chine a promis d'at-

teindre son pic d'émissions de CO2 d'ici à 2030, puis la neutralité carbone d'ici à 2060. Le président Xi Jinping a aussi assuré que son pays réduirait son recours au charbon dès 2026. Mais en avril, les autorités ont donné leur feu vert à une nouvelle hausse de la capacité de production d'électricité à partir du charbon.

Pour Greenpeace, cela signifie que Pékin donne la priorité à sa sécurité énergétique, de quoi faire douter quant au respect de ses objectifs de réduction des émissions de CO2.

"Il y a un certain nombre de facteurs qui limitent actuellement la marge de manœuvre de ceux chargés de la planification énergétique à Pékin", explique à l'AFP Byford Tsang, conseiller au cercle de réflexion sur le climat E3G. Parmi ces facteurs, selon lui: le conflit en Ukraine, qui a perturbé fortement le marché mondial du gaz, et la réduction des capacités hydroélectriques de la Chine après les sécheresses de ces dernières années.

L'été dernier, des millions d'habitants dans le sud-ouest de la Chine ont dû subir des coupures de courant après des vagues de chaleur qui ont affecté la fourniture d'électricité et forcé des usines à interrompre leur activité. Le voyage de John Kerry sera particulièrement scruté à Washington après les critiques formulées par des élus républicains, qui l'ont accusé d'utiliser un jet privé, un moyen de transport très polluant, pour aller à l'autre bout du monde discuter avec un adversaire politique.

Alerte au tsunami après un séisme de magnitude 7,4 en Alaska

Une alerte au tsunami a été émise dimanche dans plusieurs secteurs de l'Etat américain d'Alaska après un séisme de magnitude 7,4, a annoncé l'Institut géologique américain (USGS). Le tremblement de terre s'est produit à 06H48 GMT à environ 90 km au sud-ouest de la localité de Sand Point. Le Centre national d'alerte au tsunami à Palmer, en Alaska, a indiqué que l'alerte au tsunami concernait le sud de l'Alaska et la péninsule de l'Alaska. "Concernant les côtes américaines et canadiennes dans le Pacifique, le niveau de danger pour un tsunami est en cours d'évaluation", a-t-il ajouté.

L'Alaska fait partie de la ceinture de feu du Pacifique sismiquement active. Il avait été frappé par un séisme de magnitude 9,2 en mars 1964, le plus puissant jamais enregistré en Amérique du Nord. Ce séisme avait dévasté la ville d'Anchorage et déclenché un tsunami qui avait frappé le golfe d'Alaska, la côte ouest des Etats-Unis et Hawaï. Plus de 250 personnes avaient été tuées par le séisme et le tsunami.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAQUIRA
PACHALIK DE TAMANAR
COMMUNE DE TAMANAR
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES ÉTUDES ET MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°02/2023

Le **Mardi 19 septembre 2023 à 10H**, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Tamanar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS PERIPHERIQUES AU CENTRE DE TAMANAR.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de la Commune de Tamanar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **25.000,00 DH** (Vingt cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **1.273.848,00 dhs** (Un million deux cent soixante treize mille huit cent quarante huit dirhams).

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministre de l'équipement et du transport suivant :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE MINIMALE
C	CI	4

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune de Tamanar.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5261/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENT
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 29/2023/BRO

Le **10/08/2023** à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°29/2023/BRO : **ETUDE GEOTECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE TAOURIRT (GUERCIF ; JERADA ; ET FIGUIG SUR UNE LONGUEUR TOTAL DE 482 KM**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : **117.000** (cent dix sept mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

5 871 600,00 TTC (Cinq million huit cent soixante et onze mille six cent dirham)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- ✓ Déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

Un dossier technique comprenant :

a-Pour les concurrents installés au Maroc

Le Certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
EG	EG.5	1

b-Pour les concurrents non installés au Maroc ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation (Article 4)

N° 5262/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU MAJORATION"

Il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Safi relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres au "rabaïs ou majoration" pour :

AO	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC	Date d'ouverture des plis
13/9/2023	Travaux d'aménagement et réhabilitation des bureaux d'orientation aux Lycées relevant de la direction provinciale de Safi, AREF Marrakech Safi, province de Safi.	3.000,00 DH (Trois Mille Dirhams)	151 632,00 (Cent Cinquante Un Mille Six Cent Trente Deux Dirhams)	Le 11/09/2023 à 10h
14/9/2023	Travaux de démolition de 24 salles de classe en deux blocs menaçants ruine au lycée qualifiant HASSAN II à la CT Safi, province de Safi.	4.000,00 DH (Quatre Mille Dirhams)	204 000,00 (Deux Cent Quatre Mille Dirhams)	Le 11/09/2023 à 11h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N° 5264/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENT
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 30/2023/BRO

Le **10/08/2023** à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°30/2023/BRO : **ETUDE GEOTECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DE LA PRÉFECTURE D'OUDJA-ANGAD ; ET LES PROVINCES DE BERKANE ; NADOR ; ET DRIOUCH SUR UNE LONGUEUR TOTAL DE 405 KM**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : **107.000** (cent sept mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

5.352.960,00 TTC (Cinq million trois cent cinquante deux mille neuf cent soixante dirham)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- ✓ Déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

Un dossier technique comprenant :

a-Pour les concurrents installés au Maroc

Le Certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
EG	EG.5	1

b-Pour les concurrents non installés au Maroc ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation (Article 4)

N° 5263/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Centre Hospitalo-
universitaire Ibn Rochd
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 102/2023/CHUIRC
Le 05/09/2023 à 10 heures
00 min, il sera procédé
dans la salle de réunion de
la Direction du Centre Hospi-
talo-universitaire Ibn
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen
El Arjoun - Casablanca, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour : ACHAT
D'INSTRUMENTATION
DENTAIRE (44 lots sépa-
rés).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
des équipements et fournis-
tures de la Direction du
Centre Hospitalo-universi-
taire Ibn Rochd, sis à 8, Rue
Lahcen EL ARJOUN- Cas-
ablanca, il peut être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

- Les concurrents sont dis-
pensés de fournir un cau-
tionnement provisoire.
- L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 366 628,44
DHS/TTC (TROIS CENT
SOIXANTE SIX MILLE SIX
CENT VINGT HUIT DI-
RHAMS QUARANTE
QUATRE CENTIMES
TTC).

Le contenu, la présentation,
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes :

• Soit aux dispositions des
articles 27,29 et 31 du règle-
ment N° D1580/15/DEPP
du 19 juin 2015 relatif aux
marchés du Centre Hospi-
talo-Universitaire Ibn
Rochd-Casablanca.

• Soit aux dispositions de
l'article 27 du règlement N°
D1580/15/DEPP du 19
juin 2015 relatif aux mar-
chés du Centre Hospitalo-
Universitaire Ibn
Rochd-Casablanca et des
articles n° 10-11-12 et 13 de
l'arrêté de la ministre de
l'Économie et des finances
N° 1982-21 du 9 Joumada I
1443 (14/12/2021), relatif à
la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics et des
garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception leurs plis à la
Direction du Centre Hospi-
talo-Universitaire Ibn
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen
EL ARJOUN- Casablanca

• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Secré-
tariat Général à la Direction
du Centre Hospitalo- Uni-
versitaire Ibn Rochd à
l'adresse précitée ;

• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit les déposer par voie
électronique sur le portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma
conformément à l'ar-
rêté de la ministre de l'Eco-
nomie et des finances n°
1982-21 du 14/12/2021
précité.

Les échantillons accompa-

gnés des certificats d'enre-
gistrement des dispositifs
médicaux (voir article 14
du règlement de consulta-
tion) exigés par le dossier
d'appel d'offre doivent être
déposés au service des
Équipements et fournitures
de la Direction Générale,
sis à 8, Rue Lahcen El Ar-
joun - Casablanca, au plus
tard le 04/09/2023 avant
14 heures (date et heure li-
mite pour le dépôt).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 5268/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° 02/2023

(SEANCE PUBLIQUE)

Le 15/08/2023 à 10 h, il
sera procédé en séance pu-
blique, au Siège de l'Office
Régional de Mise en Valeur
Agricole des Doukkala, 16
Avenue Mohamed VI à El
Jadida, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offre de prix
relatif au transport de
l'orge subventionnée au
profit des éleveurs relevant
de la zone d'action de
l'ORMVAD dans le cadre
de l'opération de sauve-
garde du cheptel.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
Bureau Administratif et
des Marchés du Départe-
ment de Développement
Agricole de l'ORMVAD, 16
Avenue Mohamed VI à El
Jadida.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat à
l'adresse suivante :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-

soire est fixé à : 10 000,00
(Dix Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 299.250,00
dirhams TTC(Deux Cent
Quatre vingt dix neuf Mille
Deux Cent cinquante di-
rhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles

27,29 et 31 du décret n° 2-
12-349 du 8 Joumada I
1434 (20 Mars 2013), relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;
- Soit, déposer leurs plis
contre récépissé au Bureau
Administratif et des Mar-
chés du Département
de Développement Agri-
cole de l'ORMVAD, 16

Avenue Mohamed VI à El
Jadida;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant

l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
des marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 7 du règlement
de consultation.

N° 5269/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

Avis report

de l'A.A.O.N° 23/2023/INDH

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°23/2023/INDH relatif à aux Travaux De création de Dar Taliba à la Commune Territoriale Mettough Province D'El Jadida que la date d'ouverture des plis est reportée au 01 Aout 2023 à 10 h au lieu de 18 juillet 2023 à 10h Le reste sans changement.

N° 5265/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° HAO/DAIMR/11/2023

Mission d'audit et de certification de certains comptes du bilan du Holding Al Omrane et de ses filiales

Le marché sera adjugé en lot unique.

Il sera procédé à l'ouverture des plis le
**Mercredi 09 Août 2023 à 10H00 au siège du
Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boudoq,
Mail Central - Hay Riad- Rabat.**

La caution provisoire est fixée à **30.000 DH
(Trente Mille Dirhams).**

Le dossier d'appel d'offres peut être
téléchargé à partir du portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des
dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions du règlement
relatives aux marchés du Groupe Al Omrane.
L'estimation des coûts des prestations est
fixée à la somme de : **3.000.000,00 DH TTC
(Trois Millions Dirhams TTC).**

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis au
siège du Holding Al Omrane précité, soit
les envoyer par courrier recommandé avec
accusé de réception au bureau précité,
soit les remettre au président de la
commission d'appel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles
prévues par l'article n° 4 du règlement de la
consultation joint au dossier d'appel
d'offres.

Holding Al Omrane, SA à Directoire et à Conseil de Surveillance
RC 24.807 - ICE 001551448000095, www.alomrane.gov.ma
Adresse : 5, Rue Boudoq, Mail Central, Hay Riad, Rabat - Tél :
05 37 56 91 91 - Fax : 05 37 56 43 92

N° 5267/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05CP/2023

Le mercredi 09 août 2023 à 10heures, il sera procédé, au bureau du président du
Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur
offres de prix ayant pour objet : Travaux de raccordement au réseau d'électricité M T
de deux stations de relevage et deux stations de tête pour la réutilisation des eaux
usées traitées de la ville d'Oued Zem à des fins Agricole / Province de Khouribga

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du Conseil
Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des
marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS)

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est faite à la
somme de : Sept cent cinquante mille huit cent cinquante dirhams quatre-vingt centimes
toutes taxes comprises (758.650, 80 dh TTC) le dépôt des dossiers des concurrents
doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du
08 joumada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau
des marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga.
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité.
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au
début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail marocain des marchés
publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Le dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir :

- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification
suivante :

Secteur	Qualification	Classe
J : Electricité	J6 : Réalisation de réseau électrique MT et transformation MT-BT et réseaux basse tension	04

- Pour les concurrents non installés au Maroc

Doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de
consultation.

N° 5266/PA

Portrait



Ons Jabeur

La pionnière tunisienne patiente encore en Grand Chelem

Faute de courts, elle s'est entraînée dans des hôtels à ses débuts, puis avec les garçons: la Tunisienne Ons Jabeur donne des ailes au tennis arabe et africain, malgré sa défaite en finale de Wimbledon samedi, la troisième lors d'un tournoi du Grand Chelem.

"Je vais avoir l'air moche sur les photos... C'est la défaite la plus douloureuse de ma carrière": Ons Jabeur était inconsolable après la victoire nette de la Tchèque Marketa Vondrousova (6-4, 6-4) sur le gazon anglais.

Pour la troisième fois, la joueuse de 28 ans a perdu en finale d'un tournoi du Grand Chelem.

Un plafond de verre qui est pour l'instant la seule limite que la Tunisienne n'arrive pas à repousser.

Première joueuse du monde arabe en quart de finale en Grand Chelem à l'Open d'Australie en 2020, première titrée sur le circuit WTA en 2021 à Birmingham et à atteindre le top 10 mondial. Première, aussi, à inscrire son nom au palmarès d'un tournoi WTA 1000 à Madrid en mai 2022... Saison après saison, elle ne cesse de progresser malgré un parcours parfois freiné par les blessures.

En 2022, celle qui se hissera à un moment au rang de N.2 mondiale tutoie les sommets: elle remporte le tournoi de Berlin puis sera finaliste à Wimbledon, première joueuse arabe et du continent africain à réaliser cette performance, puis à l'US Open.

Victorieuse successivement d'Elena Rybakina et d'Aryna Sabalenka, respectivement N.3 et N.2 du tennis mondial, Ons Jabeur qui dit toujours vouloir "rendre fière la Tunisie", espérait jeudi encore que "son parcours soit récompensé" par une première victoire en Grand Chelem.

En son hommage, Wimbledon a inauguré une page Facebook en arabe, reprenant ses déclarations et citant des poésies arabes évoquant de vertes campagnes de Tunisie en résonance avec les courts londoniens.

C'est dans la ville de Hammam Sousse (centre-est), près d'une station balnéaire réputée, que cette benjamine d'une famille de quatre enfants commence le tennis dès ses trois ans.

Elle rejoint rapidement un petit centre de promotion du tennis dans son quartier, animé par celui qui sera son entraîneur jusqu'à ses 13 ans, Nabil Mlika. Il se souvient pour l'AFP d'une

jeune qui "se distinguait par son talent et sa rage de vaincre.

"Dès son plus jeune âge, elle affiche ses ambitions. Vers dix ans, "elle dit à sa maman: +Un jour je t'emmènerai boire un café à Roland-Garros+", raconte Mlika. "Je prenais ça comme une plaisanterie. Elle l'a fait. C'est magique".

Son club n'avait à l'époque aucune installation: les entraînements se déroulaient sur les courts de tennis des hôtels voisins. A 12 ans, la jeune prodige rejoint les meilleurs athlètes formés au lycée sportif d'El Menzah à Tunis.

En 2011, en pleine révolution démocratique tunisienne, Jabeur, 16 ans, remporte le tournoi juniors de Roland-Garros, son "meilleur souvenir en tennis".

"Ons avait une facilité de gestes techniques exceptionnelle", souligne à l'AFP l'ex-directeur technique de la Fédération tunisienne, Hichem Riani. "Elle était dynamique, sympathique et sociable, avec beaucoup d'humour".

Ses anciens partenaires de jeu Mehdi Abid et Moez Bougatya se rappellent d'une fillette qui, ayant toujours dominé les autres filles, aimait s'entraîner avec les garçons.

"Une fois, elle a participé à un tournoi de garçons et a gagné des matches, ce qui a démoralisé certains joueurs, vexés d'être battus par une fille", en rit encore Mehdi Abid.

Celle qui se définit comme "un produit 100% de Tunisie", entourée d'un mari préparateur physique et d'un entraîneur tunisiens, a propulsé le tennis en Une des médias de son pays, où le football règne en roi.

Un sport qu'elle adore, au point que son ancien entraîneur, Bertrand Perret, déclarait en 2020 que "si elle pouvait remplacer les entraînements de tennis par des entraînements de football, elle serait la plus heureuse".

Mais c'est bien avec la balle jaune que Jabeur essaie "d'inspirer les jeunes générations en Tunisie, dans le monde arabe et plus globalement en Afrique": "je l'ai fait, ce n'est pas impossible".

Il y a trois ans, Jabeur estimait déjà avoir "le niveau d'atteindre un quart, une demie ou une finale de Grand Chelem... ou même de le gagner".

Un exploit encore repoussé à Wimbledon, dans le "jardin" de Roger Federer, son modèle de jeu pour ses amonis et ses revers, et son surnom quand elle était adolescente.



Coupe du Trône

Une petite finale qui a juste vallyu par la victoire du RSB et la défaite du Raja

La Renaissance de Berkane (RSB) a conservé son titre en Coupe du trône de football (saison sportive 2021-22), en battant en finale le Raja de Casablanca (RCA) sur le score de 1 but à 0, samedi soir au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Les deux protagonistes n'ont pas pu se départager au terme du temps réglementaire (0-0).

L'unique réalisation de la rencontre a été signée Issoufou Dayo à la 105+3ème sur pénalty.

Il s'agit du 3è sacre pour les Berkanis après 2018 et 2021. Les Verts, eux, étaient en quête d'une 9è couronne après leurs titres en 1974, 1977, 1982, 1996, 2002, 2005, 2012, 2017.

Les Verts sont sortis bredouilles cette saison après avoir raté leur campagne en championnat national (5è au classement) et en Ligue des champions d'Afrique (éliminés en quart).

La Renaissance de Berkane, qui a sauvé sa saison après avoir échoué à défendre son titre en Coupe de la CAF et après une 6è place en Botola Pro D1, s'était qualifiée en finale en battant le FUS de Rabat par 5 tirs au but à 4 (1-1 après prolongations), dimanche dernier au complexe sportif de Fès.

Le Raja de Casablanca, lui, s'est qualifié pour la finale en s'imposant face au Wydad de Casablanca par 1 but à 0, au Complexe sportif Mohammed V.

La première partie de cette finale a été très équilibrée, avec peu d'occasions sérieuses de part et d'autre. Le fait marquant du premier acte fut l'expulsion du



défenseur du Raja, Marouane Hadhoudi, à la 27è minute pour tacle dangereux sur Youssef El Fahli.

Malgré leur infériorité numérique, les Verts ont tenu tête aux Berkanis et se sont offert même le luxe d'obtenir un pénalty à la 48è minute, avant qu'il ne soit annulé par la VAR pour hors-jeu.

Au fil des minutes, la RSB a commencé à imposer son jeu et camper dans la zone du Raja mais sans parvenir à trouver la brèche dans la défense du club casablancais.

Lors des prolongations, la RSB a trouvé la faille du point de pénalty après une faute de Mahmoud Bentayeg sur

Youssef El Fahli en pleine surface de réparation. Le capitaine du club de l'Oriental, Issoufou Dayo, n'a trouvé aucune difficulté à transformer le pénalty (105+3è). Au terme de cette finale, la Coupe a été remise au capitaine de la Renaissance de Berkane par le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, en présence notamment du président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa.

A cette occasion, la Coupe du trône de futsal a été remise au club Faucon d'Agadir, tandis que l'AS FAR a reçu la Coupe du Trône dames de football.

Amine El Karma : La victoire de la RS Berkane est méritée face à un adversaire coriace



"La victoire de la Renaissance de Berkane en finale de la Coupe du Trône est méritée face à un adversaire coriace comme le Raja de Casablanca", a souligné samedi l'entraîneur du club berkanis, Amine El Karma.

"Le match a été difficile car nous avons fait face à une forte équipe malgré son infériorité numérique", a indiqué le coach de la RS Berkane en conférence de presse d'après match, ajoutant que ses joueurs étaient conscients de leur responsabilité et déterminés à conserver le titre.

Il a expliqué que "la blessure de Youssef Zghoudi au début du match nous a poussés à changer notre plan de jeu, mais le plus important pour nous c'était de remporter le titre qui reste un exploit pour l'équipe".

"Le match a été remporté sur le ter-

rain par le jeu et le fair-play", a-t-il affirmé, notant que "la RS Berkane est restée concentrée malgré la pression de la finale". "Le Raja nous a créé des difficultés mais c'était un match à remporter, ce que nous avons réussi à faire", s'est-il réjoui, expliquant qu'il a changé son plan tactique à plusieurs reprises pour décrocher la victoire. L'entraîneur allemand du Raja, Josef Zinnbauer, a de son côté relevé que le match était difficile en particulier après le carton rouge reçu par le défenseur des Verts, Marouane Hadhoudi, estimant difficile de jouer à 10 contre 11. "Le Raja a bien joué et on méritait un autre résultat. Nous avons la possibilité d'égaliser mais nous avons manqué de lucidité", a-t-il indiqué, ajoutant que "nous allons tirer les leçons qui s'imposent pour nous tourner vers l'avenir".

Palmarès

Voici le palmarès des vainqueurs de la Coupe du Trône de football:

- 1957 : Mouloudia d'Oujda.
- 1958 : Mouloudia d'Oujda.
- 1959 : AS FAR.
- 1960 : Mouloudia d'Oujda.
- 1961 : KAC de Kénitra.
- 1962 : Mouloudia d'Oujda.
- 1963 : Kawkab de Marrakech.
- 1964 : Kawkab de Marrakech.
- 1965 : Kawkab de Marrakech.
- 1966 : CODM de Meknès.
- 1967 : FUS de Rabat.
- 1968 : RAC de Casablanca.
- 1969 : Renaissance Settat.
- 1970 : Wydad de Casablanca.
- 1971 : AS FAR.
- 1972 : SCCM/ADM (match non joué).
- 1973 : FUS de Rabat.
- 1974 : Raja de Casablanca.
- 1975 : Chabab Mohammedia.
- 1976 : FUS de Rabat.
- 1977 : Raja de Casablanca.
- 1978 : Wydad de Casablanca.
- 1979 : Wydad de Casablanca.
- 1980 : Moghreb de Fès.
- 1981 : Wydad de Casablanca.
- 1982 : Raja de Casablanca.
- 1983 : Centrale laitière AS.
- 1984 : AS FAR.
- 1985 : AS FAR.
- 1986 : AS FAR.
- 1987 : Kawkab de Marrakech.
- 1988 : Moghreb de Fès.
- 1989 : Wydad de Casablanca.
- 1990 : Olympique de Casablanca.
- 1991 : Kawkab de Marrakech.
- 1992 : Olympique de Casablanca.
- 1993 : Kawkab de Marrakech.
- 1994 : Wydad de Casablanca.
- 1995 : FUS de Rabat.
- 1996 : Raja de Casablanca.
- 1997 : Wydad de Casablanca.
- 1998 : Wydad de Casablanca.
- 1999 : AS FAR.
- 2000 : Majd Madina.
- 2001 : Wydad de Casablanca.
- 2002 : Raja de Casablanca.
- 2003 : AS FAR.
- 2004 : AS FAR.
- 2005 : Raja de Casablanca.
- 2006 : Olympique Khouribga.
- 2007 : AS FAR.
- 2008 : AS FAR.
- 2009 : AS FAR.
- 2010 : FUS Rabat.
- 2011 : Moghreb Fès.
- 2012 : Raja Casablanca
- 2013 : Difaâ El Jadida.
- 2014 : FUS Rabat.
- 2015 : Olympique Khouribga.
- 2016 : Moghreb Fès.
- 2017 : Raja de Casablanca.
- 2018 : Renaissance de Berkane.
- 2019 : Tihad Casablanca.
- 2020 : AS FAR.
- 2021 : Renaissance Berkane.
- 2022 : Renaissance Berkane.

Libération



Bravo aux champions